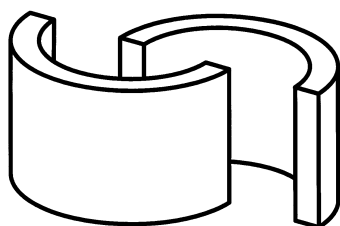


**office
national de
sécurité
sociale**

Réductions des cotisations de sécurité sociale demandées pour le deuxième trimestre 2010: nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire



office national de sécurité sociale

Institution publique de sécurité sociale

Réductions des cotisations de sécurité sociale demandées pour le deuxième trimestre 2010: nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire

Table des matières

	Avant-propos	5
A.	Champ d'observation	7
B.	Méthode d'établissement	7
C.	Unités statistiques	7
D.	Critères de classification	8
E.	Présentation des résultats	8
F.	Particularités	9
	Tableaux	
A.	Séries temporelles	11
B.	Répartition par type de réduction (totaux)	33
C.	Répartition des réductions par branche d'activité.	45
D.	Répartition des réductions par classe d'importance	61

Avant-propos

Depuis 1980, les mesures de réduction des cotisations patronales de sécurité sociale se sont succédé, manquant généralement de continuité les unes par rapport aux autres. Un plan en remplaçait un autre, souvent accompagné de superpositions dans les périodes de transition et de conditions de cumul parfois peu claires.

Dans une optique de simplification et d'harmonisation, un nouveau système de réduction de cotisations est entré en vigueur à partir du premier trimestre 2004 ⁽¹⁾. Tous les systèmes antérieurs assortis d'une réduction de cotisation patronale sont devenus caducs depuis le 1^{er} janvier 2004, à l'exception de certaines réductions spécifiques ⁽²⁾. Ils sont remplacés par une réduction des cotisations patronales harmonisée. Cette réduction harmonisée s'appuie sur des montants forfaitaires et non plus sur des pourcentages de montants de cotisations patronales; elle se compose de deux parties:

- une réduction générale des cotisations: la réduction structurelle (appelée parfois composante structurelle);
- une réduction dont l'application dépend de critères auxquels l'employeur et/ou le travailleur doit satisfaire: la réduction "groupe-cible".

Ces réductions "groupes-cibles" sont réparties en six catégories différentes à savoir:

- la réduction groupe-cible "travailleurs âgés";
- la réduction groupe-cible "jeunes travailleurs";
- la réduction groupe-cible "personnes sans emploi";
- la réduction groupe-cible "premiers engagements";
- la réduction groupe-cible "redistribution du temps de travail";
- la réduction groupe-cible "tuteurs".

On notera que les travailleurs victimes d'une restructuration qui ouvrent le droit à une réduction lorsqu'ils ont retrouvé du travail sont repris sous le groupe-cible des personnes sans emploi. Ce deuxième trimestre 2010 voit l'apparition d'une catégorie spécifique de travailleurs victimes d'une restructuration, à savoir les travailleurs engagés en tant que "formateurs-accompagnateurs".

La réduction structurelle ne peut être combinée à plus d'une réduction "groupe-cible". De même, la réduction harmonisée et les réductions dont l'application a été maintenue ne peuvent être combinés, sauf la réduction "Maribel Social" ⁽³⁾.

Des mesures transitoires ont aussi été mises en place en ce qui concerne les travailleurs qui avaient ouvert le droit à une réduction groupe-cible attribuée pour la première fois avant 2004 dans le cadre des anciens dispositifs (Activa, Rosetta, etc ...). Ces mesures s'appuient sur le même principe de combinaison des réductions groupes-cibles avec la réduction structurelle.

(1) Base légale: Loi-programme du 24 décembre 2002 modifiée par les lois des 1^{er} avril 2003, 8 avril 2003 et 22 avril 2003 ainsi que A.R. du 16 mai 2003 modifié par l'A.R. du 2 janvier 2004, ainsi que les lois et arrêtés modificatifs ultérieurs.

(2) Par exemple: l'intervention en faveur du secteur non-marchand, de la recherche scientifique, des entreprises de dragage, du personnel de maison, des artistes, etc.

(3) Le cumul du Maribel social et de la réduction harmonisée implique que le montant disponible en cotisations pour la réduction harmonisée est diminué au préalable du montant de la réduction Maribel social.

Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>), dans sa partie consacrée aux instructions aux employeurs contient pour chaque trimestre une description complète de toutes les mesures de réduction appliquées.

La brochure comprend quatre parties:

- les séries temporelles (disponibles très rapidement sur le site Web de l'Office);
- la répartition par groupe de réduction;
- la répartition des réductions par branche d'activité;
- la répartition des réductions par classe d'importance.

Les tableaux des troisième et quatrième partie sont cependant présentés par groupe de réductions et non plus par réduction: le nombre de différents codes de réduction a subi une augmentation importante, compte tenu de la distinction entre mesures transitoires assurant la continuité avec le passé et les nouvelles dispositions. Une information détaillée peut cependant toujours être demandée (e-mail: stat.info@onss.fgov.be).

Les tableaux par branche d'activité sont dorénavant publiés d'après la nouvelle nomenclature d'activité NACE-Bel 2008. Des informations pour l'année 2007 réparties suivant cette nomenclature sont disponibles sur le site internet de l'Office.

Réductions des cotisations de sécurité sociale: nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire

A. Champ d'observation

Le champ d'observation des statistiques couvre l'ensemble des employeurs affiliés à l'O.N.S.S.

Les statistiques présentées dans ce document ne concernent que les réductions qui sont sollicitées sur les relevés du personnel des déclarations à l'O.N.S.S. Cela signifie que les réductions relatives à la promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand ne sont pas reprises. C'est aussi le cas depuis le premier trimestre 1999 pour le Maribel social.

La description de ces mesures figure dans les "Instructions générales à l'usage des employeurs" qui peuvent être consultées sur le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be/>) à la page "https://www.socialsecurity.be/lambda/portail/instructions/idmfa/2010_02_f.nsf".

B. Méthode d'établissement

Les éléments statistiques sont établis sur la base des informations figurant sur les déclarations trimestrielles relatives au trimestre concerné et plus particulièrement à partir de la base de données "DmfA", qui reprend l'ensemble des relevés du personnel introduits à l'Office.

Contrairement à certains tableaux financiers qui s'appuient sur le traitement des données enregistrées pendant une certaine période et se rapportant à plusieurs trimestres, il est tenu compte ici de manière homogène de toutes les déclarations relatives à un trimestre, quel que soit le moment où la déclaration a été enregistrée dans la base de données.

Les données présentées ne constituent pas un résultat définitif: en effet, elles ne tiennent pas compte de demandes qui, au moment du traitement statistique, n'étaient pas encore arrivées à l'Office ou bien qui étaient arrivées mais n'avaient pas encore été enregistrées dans les bases de données; de plus, ces statistiques sont établies préalablement à certaines opérations de contrôle administratif (en nombre plus réduit qu'avant 2003), qui conduisent à des refus d'octroi lorsque les conditions légales prescrites ne sont pas respectées.

C. Unités statistiques

Le travailleur est la personne assujettie à la sécurité sociale et ressortissant à l'O.N.S.S. pour laquelle l'employeur a sollicité une réduction de cotisations au cours d'un trimestre. Dans le cadre de son occupation, le travailleur génère un volume de travail exprimé en équivalents temps plein. A l'O.N.S.S., ce volume de travail est exprimé comme un rapport entre le temps de travail rémunéré et le temps de travail qu'un travailleur de référé-

rence occupé à temps plein aurait presté au cours de tout le trimestre. C'est ce volume de travail qui est dorénavant présenté. Le volume de travail d'un même travailleur est susceptible d'être repris plusieurs fois si l'employeur sollicite plusieurs réductions dans son chef, en fonction des cumuls de réductions autorisés. Si plusieurs employeurs occupant un même travailleur sollicitent des réductions dans son chef, le volume de travail correspondant à chaque réduction sera repris séparément.

Les informations concernant les réductions se rapportent à l'ensemble des travailleurs pour lesquels des réductions de cotisations sont sollicitées pour un trimestre, et non pas uniquement aux travailleurs qui ont été engagés au cours du trimestre concerné dans le cadre d'une disposition.

Les montants financiers sont issus des informations fournies par l'employeur. Le montant de la réduction sollicitée dans le cadre des projets d'insertion professionnelle et de réinsertion de personnes sans emploi particulièrement difficiles à placer concerne l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour ce travailleur et non l'allocation de réinsertion que l'O.N.Em. octroie à titre de subvention salariale.

D. Critères de classification

Les subdivisions par branche d'activité économique sont établies d'après la nouvelle nomenclature générale des activités économiques, la NACE-Bel 2008. Chaque employeur est rattaché à une classe déterminée par son activité économique (principale).

La répartition par classe d'importance s'appuie sur le code dimensionnel de l'employeur établi sur la base du nombre de travailleurs occupés à la fin de celui-ci.

E. Présentation des résultats

Les tableaux sont regroupés en quatre séries. La première série reprend des données relatives aux 17 derniers trimestres.

Dans cette première série, ainsi que dans les tableaux récapitulatifs du trimestre qui constituent la deuxième série, les réductions sont regroupées suivant une classification au sein de laquelle les groupes-cibles sont subdivisés: en dehors des mesures structurelles, générales par définition, on trouve les mesures en faveur des travailleurs âgés, les mesures favorisant la mise au travail ou l'emploi de jeunes, les mesures favorisant l'engagement de personnes sans emploi (en ce compris la remise à l'emploi de travailleurs ayant été victime de la restructuration de l'entreprise qui les occupait précédemment), les mesures favorisant l'engagement de premiers travailleurs, les mesures liées à la redistribution du travail (y compris en période de crise), les dispositions encourageant l'emploi dans les entreprises de "tuteurs", à savoir de travailleurs assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles, les réductions des cotisations personnelles qui bénéficient au travailleur sous la forme d'une hausse de sa rémunération nette, ainsi que les mesures spécifiques à certains secteurs (il s'agit ici de réductions des cotisations patronales et personnelles).

Les deux autres séries de tableaux reprennent des répartitions par classes d'activité économique et par classe d'importance. Il y a dans la plupart des cas un tableau par catégorie de "groupes-cibles".

Les personnes sans emploi font exception à cette règle: en effet, le nombre de statuts différents pouvant ouvrir le droit à une réduction est très important. Il s'est par conséquent avéré indispensable de subdiviser cette catégorie en 5 sous-catégories: la première regroupe les travailleurs qui avaient ouvert le bénéfice des réductions en 2003 et qui béné-

ficient de mesures transitoires (cette sous-catégorie ne concerne plus que la réinsertion de chômeurs difficiles à placer); la deuxième reprend les chômeurs de longue durée engagés depuis le 1^{er} janvier 2004; la troisième concerne les personnes engagées depuis le 1^{er} janvier 2004 dans le cadre d'un programme de transition professionnelle, la quatrième est consacrée aux personnes remises au travail dans le cadre de l'économie sociale d'insertion ("SINE") tandis que la dernière se rapporte aux victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail (1).

Deux tableaux ont également été prévus pour les réductions associées aux mesures de redistribution du travail: un premier tableau concerne les mesures qui étaient en vigueur en 2004; un deuxième tableau se rapporte aux réductions liées aux mesures de redistribution du travail consécutives à la crise économique et financière des années 2008 et 2009.

Une subdivision similaire existe enfin pour les travailleurs dont le pouvoir d'achat est augmenté par une réduction des cotisations personnelles: une distinction est établie, d'une part, entre les travailleurs à bas salaire (les plus nombreux) et, d'autre part, les victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail.

On ne perdra pas de vue non plus l'influence de la réduction harmonisée. A de très rares exceptions près, un travailleur qui ouvre le droit à une réduction "groupes-cibles", ouvre simultanément le droit à la réduction structurelle. Les montants des deux réductions sont toujours présentés séparément. Le volume de travail trimestriel que ce travailleur génère sera repris deux fois, tant avec la réduction "groupe-cible" qu'avec la réduction structurelle.

F. Particularités

Chaque fois que la composante structurelle de la réduction harmonisée a subi une adaptation vers le haut de la limite salariale jusqu'à laquelle le supplément pour les bas salaires peut être attribué, les montants octroyés ont augmenté. Cela s'est produit en 2005 et au 1^{er} avril 2007. Les conséquences de la crise économique se sont concrétisées par une diminution appréciable du volume de travail généré par les travailleurs concernés par cette réduction que du montant global sollicité, dans le respect des tendances saisonnières. Cependant, pour ce deuxième trimestre, on observe pour la première fois, une hausse du volume de travail des travailleurs concernés par rapport à l'année dernière, s'accompagnant d'une hausse des montants sollicités.

Pour rappel, le deuxième trimestre 2007 a vu l'entrée en vigueur d'une nouvelle réduction accordée lors de l'occupation de travailleurs âgés ("bonus âgés"). Cette réduction ne s'applique pas aux employeurs du secteur public et à certains employeurs du secteur privé; elle est accordée de manière inconditionnelle lors de l'occupation de travailleurs âgés ayant atteint l'âge de 50 ans à l'expiration du trimestre concerné. Cette réduction augmente avec l'âge, entre 50 et 56 ans et entre 57 et 65 ans, âge pour lequel est atteint son maximum; elle peut être cumulée avec la réduction "groupe-cible" pour travailleurs âgés existant depuis 2004. Elle ne peut être accordée que pour le travailleur âgé dont la rémunération trimestrielle de référence (celle qui lui aurait été octroyée s'il avait été occupé à temps plein pendant tout le trimestre) ne dépasse pas 12.000 euros.

Le volume de travail généré par les personnes engagées dans le cadre d'une convention de premier emploi et qui ouvrent le droit à une réduction de cotisations sur la base de leur diplôme, repart à la hausse tant par rapport au trimestre précédent qu'au trimestre homologue de l'année précédente (16.990 équivalents-temps plein au lieu de respectivement 15.072 et 16.785).

(1) On notera qu'une autre disposition est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010; il s'agit d'une réduction liée à la remise au travail, en tant que "formateur-accompagnateur", de victimes d'une restructuration. Aucune demande de réduction n'a été enregistrée.

Les comparaisons des systèmes en faveur des personnes sans emploi montrent une nette reprise par rapport au trimestre précédent et au trimestre homologue de l'année précédente en ce qui concerne les demandeurs d'emploi "ordinaires", le secteur de l'économie sociale ainsi que le système de remise au travail des victimes de restructurations; les programmes de transition professionnelle semblent connaître, eux, une stagnation.

L'engagement d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième travailleur par les toutes petites entreprises connaît, par rapport au trimestre précédent, un léger redressement au niveau du volume de travail généré par les travailleurs qui y ouvrent le droit mais le montant des réductions sollicitées est relativement faible.

Les données concernant les réductions des cotisations liées à la redistribution du travail reflètent des phénomènes en sens divers. On constate en effet une augmentation au niveau de la réduction "ordinaire" du temps de travail alors que les réductions temporaires adoptées pour faire face à la crise économique voient leur succès décliner.

Les autres réductions temporaires entrées en vigueur pour faire face à la crise connaissent un faible succès.

La réduction des cotisations personnelles pour les bas salaires a été baptisée "bonus à l'emploi" depuis 2005. Son montant maximal et les bornes salariales qui en déterminent l'octroi ont été augmentés tant au premier trimestre 2005 qu'au premier trimestre 2006; un relèvement des bornes salariales a eu lieu le 1^{er} octobre 2006, en liaison avec l'adaptation automatique des minima sociaux à l'évolution du coût de la vie; une adaptation particulière est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2007 dans le cadre de la hausse du revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMG); trois nouvelles augmentations des bornes salariales ont eu lieu le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} mai 2008 et le 1^{er} septembre 2008, liées à l'adaptation automatique des minima sociaux à l'évolution du coût de la vie; une dernière modification de la borne salariale liée au revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMG) est intervenue le 1^{er} octobre 2008 à la suite d'une hausse supplémentaire de ce revenu. Ces adaptations ont chaque fois provoqué une hausse du nombre de personnes concernées et donc du volume de travail qu'elles génèrent, ainsi que des montants octroyés, en particulier en 2008 dans des secteurs où l'adaptation des rémunérations à la hausse du coût de la vie se fait une fois par an. Dans ces secteurs, l'adaptation annuelle des rémunérations au 1^{er} janvier 2009 a eu pour effet que le nombre de personnes pouvant être reprises dans la catégorie des bas salaires a diminué.

Les séries temporelles, ainsi que les brochures depuis 2007, peuvent être consultées sur le site Web de l'ONSS (www.onss.fgov.be), à la rubrique "Statistiques".

Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>) contient plus d'informations concernant le champ d'application et les modalités des différentes mesures (voir https://www.socialsecurity.be/site_fr/Applics/dmfa/home.htm, rubrique "Instructions aux employeurs").

Toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse stat.info@onss.fgov.be.

A. Séries temporelles

Réduction structurelle

Tableau 1a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1.936.513,9	1.942.541,0	1.944.903,7	1.938.688,1	1.993.870,3	1.986.751,6	1.997.913,8	2.007.293,2	2.031.672,9	2.013.324,2	1.999.334,1	1.918.380,5	1.946.311,8	1.935.350,2	1.940.003,1	1.902.485,7	1.970.576,5
Total	1.936.513,9	1.942.541,0	1.944.903,7	1.938.688,1	1.993.870,3	1.986.751,6	1.997.913,8	2.007.293,2	2.031.672,9	2.013.324,2	1.999.334,1	1.918.380,5	1.946.311,8	1.935.350,2	1.940.003,1	1.902.485,7	1.970.576,5

⁽¹⁾ Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction structurelle

Tableau 1b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") (1)	981.931,9	959.418,0	987.675,6	994.073,4	1.022.291,3	992.256,1	1.034.609,0	1.035.381,1	1.036.328,6	1.004.389,6	1.037.466,7	982.902,2	987.320,7	965.110,4	1.013.250,7	994.359,1	1.010.915,4
Total	981.931,9	959.418,0	987.675,6	994.073,4	1.022.291,3	992.256,1	1.034.609,0	1.035.381,1	1.036.328,6	1.004.389,6	1.037.466,7	982.902,2	987.320,7	965.110,4	1.013.250,7	994.359,1	1.010.915,4

(1) Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	67.085,3	68.624,5	70.252,4	70.179,9	73.813,1	75.080,8	77.220,4	77.213,3	79.847,6	80.885,1	82.441,3	81.067,9	83.842,9	84.780,4	86.360,8	85.167,5	88.996,1
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	165.486,2	177.576,4	151.134,5	175.756,0	179.623,5	186.244,0	150.358,0	170.437,3	176.202,7	186.744,8	149.248,0	175.026,4	185.146,5
Total	67.085,3	68.624,5	70.252,4	70.179,9	239.299,2	252.657,2	228.354,9	252.969,3	259.471,1	267.129,1	232.799,3	251.505,2	260.045,6	271.525,1	235.608,8	260.194,0	274.142,6

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	28.700,2	29.146,7	30.173,8	30.262,4	37.807,2	38.210,2	39.198,1	39.880,5	41.276,4	41.895,0	42.149,2	42.175,4	43.814,3	44.473,8	44.495,3	44.735,7	46.768,2
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	32.544,5	34.823,7	30.053,0	34.776,6	35.434,7	36.926,6	30.314,7	34.409,1	35.314,7	37.422,3	30.314,1	35.574,7	37.014,4
Total	28.700,2	29.146,7	30.173,8	30.262,4	70.351,7	73.033,9	69.251,1	74.657,2	76.711,1	78.821,6	72.463,9	76.584,5	79.128,9	81.896,1	74.809,3	80.310,4	83.782,6

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de jeunes

Tableau 3a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction AR n° 495 (emploi/formation) (1)	10,5	5,9	1,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction AR n° 495 (apprentissage) (1)	10,3	4,3	3,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	1.259,7	577,2	894,1	489,0	511,3	435,9	618,7	358,9	361,3	295,2	345,1	216,9	222,1	174,2	188,8	109,6	98,9
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	14.218,5	5.752,5	8.747,2	5.954,7	5.916,3	5.614,7	7.913,7	5.531,0	5.517,2	5.286,9	6.882,3	4.643,4	4.793,0	4.468,7	5.736,4	3.784,4	4.030,1
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	266,6	431,8	1.232,6	1.776,3	2.281,6	2.424,0	4.106,2	3.880,3	4.175,9	4.306,6	6.097,0	4.647,2	4.857,7	4.817,2	6.970,6	4.739,3	5.470,0
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	-	192.170,4	102.687,6	176.660,2	192.113,8	188.164,6	99.148,3	163.009,5	172.218,8	169.758,4	76.377,3	125.532,4	140.866,1	145.733,5	64.752,7	139.381,5	157.980,0
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	7.072,6	3.704,8	5.553,8	5.773,8	5.075,6	2.374,1	4.205,0	4.252,8	3.675,4	1.539,4	2.751,2	2.878,8	2.639,5	1.135,7	2.477,5	2.752,9
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	628,0	917,5	1.664,7	2.643,2	2.703,4	1.906,0	3.124,1	3.912,9	3.651,4	2.171,8	3.340,6	3.954,2	3.754,5	1.873,9	3.917,2	4.594,4
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	547,3	126,8	425,9	355,9	335,2	73,4	211,2	154,6	147,5	24,7	91,7	79,3	73,5	21,3	43,9	43,4
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	9.939,0	11.093,5	16.960,2	9.681,0	10.051,7	11.105,6	16.812,6	10.037,1	10.248,2	11.083,1	16.412,9	8.940,7	9.333,1	9.608,3	14.526,5	8.284,8	8.638,1
Total	25.704,6	218.283,5	135.275,5	202.205,6	219.647,7	215.859,0	132.953,0	190.357,1	200.841,7	198.204,5	109.850,6	150.163,9	166.984,3	171.269,3	95.205,8	162.738,2	183.607,7

(1) Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de jeunes

Tableau 3b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction AR n° 495 (emploi/formation) (*)	4,6	2,5	0,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction AR n° 495 (apprentissage) (*)	4,1	1,5	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	515,9	228,0	380,0	197,1	200,6	170,1	263,3	143,6	144,4	114,8	148,7	94,3	90,0	71,0	82,3	49,8	40,5
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	12.333,2	4.977,5	7.854,6	4.968,4	4.612,2	4.157,4	6.076,4	3.980,9	3.766,1	3.512,3	4.767,4	3.346,5	3.150,9	2.886,7	3.890,5	2.684,6	2.632,9
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	263,1	432,2	1.246,4	1.776,4	2.221,3	2.305,2	4.204,9	3.850,4	4.071,4	4.139,9	6.380,0	4.802,8	4.873,7	4.728,8	7.280,2	4.798,7	5.230,1
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	-	34.318,0	20.774,3	31.707,7	34.517,5	33.983,6	20.233,2	29.618,1	31.499,7	31.309,1	16.083,0	23.040,1	25.897,1	26.851,2	13.664,8	25.104,1	28.536,8
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	5.831,6	3.470,3	4.906,3	5.076,5	4.015,6	2.137,4	3.397,3	3.561,2	2.884,4	1.396,4	2.215,2	2.417,8	2.074,6	1.043,5	1.974,8	2.296,7
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	571,4	871,4	1.591,5	2.574,8	2.468,7	1.851,2	3.032,9	3.934,4	3.454,2	2.188,7	3.343,5	4.036,0	3.594,6	1.884,3	3.939,4	4.701,0
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	-	338,1	83,3	268,5	219,1	202,8	48,0	129,1	94,0	87,4	15,2	55,1	47,5	42,9	12,4	26,0	25,4
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	990,5	2.249,6	3.986,0	624,5	1.044,2	2.359,3	4.017,9	739,3	1.099,8	2.499,8	3.934,1	549,0	833,6	1.832,6	3.053,7	497,3	797,4
Total	14.101,5	48.950,5	38.667,6	46.040,4	50.466,3	49.662,7	38.832,4	44.890,6	48.170,8	48.001,9	34.913,5	37.446,5	41.346,5	42.082,3	30.911,7	39.074,9	44.260,8

(*) Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi depuis au moins 12 mois, avant plus de 45 ans (1)	73,4	69,5	63,2	48,8	29,1	21,5	10,2	1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi depuis au moins 24 mois, avant plus de 45 ans (1)	128,3	118,8	102,8	76,2	55,2	29,7	11,5	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi dans les entreprises d'insertion	9,5	5,4	3,0	4,7	2,0	1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 75 % (2)	486,1	455,5	423,9	362,7	331,9	290,4	250,8	199,9	154,8	98,5	45,7	-	-	-	-	-	-
Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 100 % (2)	1.719,6	1.607,7	1.487,2	1.309,1	1.159,0	973,7	777,7	584,6	437,5	294,5	138,9	-	-	-	-	-	-
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (3)	652,6	632,6	615,9	564,3	571,9	572,3	556,7	543,8	536,2	515,4	496,7	489,7	476,2	461,5	450,3	436,0	443,5
Sous-total anciennes mesures	3.069,4	2.889,4	2.696,0	2.365,8	2.149,1	1.889,4	1.607,0	1.330,6	1.128,6	908,3	681,3	489,7	476,2	461,5	450,3	436,0	443,5
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	6.627,8	6.184,9	6.453,2	6.042,2	6.259,2	5.584,1	5.787,1	5.609,9	5.876,7	5.214,8	5.162,6	4.530,3	4.628,2	4.174,2	4.520,3	4.778,0	7.752,5
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	6.812,7	6.596,0	6.820,3	6.522,9	6.843,8	6.399,8	6.517,7	6.186,8	6.214,6	5.594,6	5.486,2	4.809,3	4.802,4	4.319,0	4.309,1	4.008,6	4.739,1
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.601,7	6.889,1	7.687,6	7.807,6	8.566,5	8.429,9	8.766,3	8.450,4	8.732,4	8.208,8	7.936,8	7.033,7	7.063,1	6.424,2	6.282,9	5.765,6	6.311,4
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	8.475,7	8.945,8	10.241,8	10.493,3	11.733,9	11.817,8	12.860,3	12.815,5	13.708,9	13.437,2	13.892,1	12.877,5	13.125,9	12.323,1	12.554,9	11.782,6	12.785,7
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	12,9	14,7	14,3	14,9	13,5	14,7	15,2	15,0	15,0	14,6	13,5	13,7	15,2	14,6	13,5	11,9	11,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1.785,3	1.869,9	1.993,3	1.999,5	2.185,0	2.170,8	2.224,2	2.163,4	2.253,8	2.193,8	2.200,0	2.047,8	2.147,4	2.087,4	2.199,2	2.232,5	2.802,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	6.145,2	6.499,4	7.125,5	7.292,4	8.240,7	8.623,4	9.381,4	9.559,8	10.319,9	10.227,9	10.449,3	9.773,1	9.891,3	9.399,3	9.380,8	8.966,6	9.898,4
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	32,0	32,3	31,8	31,7	31,2	34,5	35,3	34,8	34,9	35,0	35,0	35,2	35,0	37,9	38,3	39,9	43,4
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	36.493,3	37.032,1	40.367,7	40.204,3	43.873,7	43.075,0	45.587,5	44.834,4	47.156,1	44.926,6	45.175,4	41.120,6	41.708,3	38.779,6	39.299,0	37.585,6	44.343,5

Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	1.169,2	455,5	1.348,0	791,8	825,9	428,0	752,8	768,7	795,2	571,1	1.117,2	916,8	922,6	634,8	955,8	962,9	967,7
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	1.246,7	1.177,1	1.162,2	1.630,8	1.562,3	1.168,9	1.638,8	1.629,2	1.573,7	1.073,5	1.294,8	1.487,5	1.545,6	1.149,1	1.518,3	1.507,8	1.513,1
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	25,3	23,9	23,8	31,9	33,3	34,4	44,9	53,5	50,7	42,8	49,8	70,6	73,7	56,5	76,8	78,2	77,5
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	214,2	219,7	239,2	314,3	319,3	297,3	386,6	419,5	444,3	414,5	464,8	488,8	503,3	442,4	476,7	446,2	432,6
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	2.655,3	1.876,2	2.773,2	2.768,8	2.740,8	1.928,6	2.822,9	2.870,8	2.863,8	2.101,9	2.326,5	2.963,7	3.045,2	2.282,8	3.027,5	2.995,1	2.991,0
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) (*)	373,2	409,0	483,6	499,1	544,6	542,5	562,4	556,4	565,0	578,2	600,6	576,9	634,6	659,9	755,8	785,3	847,3
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) (*)	1.856,2	1.936,3	2.294,2	2.484,9	2.729,5	2.706,2	2.926,2	3.026,8	3.132,0	3.080,2	3.245,2	3.188,4	3.343,8	3.340,4	3.457,8	3.276,7	3.303,9
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois)	855,2	910,5	1.076,1	1.188,8	1.310,9	1.344,5	1.519,2	1.630,3	1.766,7	1.800,0	1.938,7	1.949,9	2.089,9	2.181,6	2.301,8	2.294,5	2.397,5
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	3.084,5	3.255,8	3.853,9	4.172,8	4.585,0	4.593,2	5.007,8	5.213,5	5.463,7	5.458,5	5.784,4	5.715,1	6.068,2	6.181,9	6.515,4	6.356,5	6.548,7
Engagement, avant le 1/1/2007, de travailleurs licenciés suite à une restructuration	367,7	376,2	353,5	320,3	213,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	-	-	-	134,8	502,9	959,4	1.081,6	1.168,2	944,2	706,3	489,7	444,1	504,0	649,9	952,3	1.321,4	1.740,4
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	-	-	-	43,2	144,2	241,1	457,1	658,0	747,3	805,8	735,1	788,1	844,1	934,0	981,5	1.215,0	1.518,3
Engagement, à partir du 1/1/2010 et jusqu'au 31/12/2011, dans le cadre d'un emploi de "formateur-accompagnateur", de travailleurs licenciés suite à une restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	367,7	376,2	353,5	498,3	860,5	1.200,4	1.538,6	1.826,2	1.691,5	1.512,1	1.224,8	1.232,2	1.348,1	1.583,9	1.933,7	2.536,4	3.258,8
Total	45.670,2	45.429,6	50.044,3	50.010,0	54.208,9	52.686,6	56.563,8	56.075,6	58.303,7	54.907,5	55.792,4	51.521,3	52.646,0	49.289,6	51.226,0	49.909,6	57.585,4

(*) Engagement avant le 1^{er} janvier 2002.

(†) Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

(‡) Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

(§) Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi depuis au moins 12 mois, avant plus de 45 ans (1)	31,3	29,3	27,3	21,4	12,5	9,1	4,3	0,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi depuis au moins 24 mois, avant plus de 45 ans (1)	128,9	113,3	107,9	77,7	54,4	28,2	12,0	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'embauche pour demandeur d'emploi dans les entreprises d'insertion	4,0	2,2	1,2	2,0	0,8	0,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 75 % (2)	208,4	192,3	181,9	157,1	142,3	122,0	108,3	85,5	65,9	41,7	19,0	-	-	-	-	-	-
Plan Activa - promotion de mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée - 100 % (2)	1.654,1	1.442,6	1.549,0	1.297,3	1.136,8	898,8	820,4	585,6	441,0	285,0	150,0	-	-	-	-	-	-
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (3)	441,1	342,3	542,9	417,1	400,9	325,2	530,1	409,5	409,6	340,6	515,2	406,3	392,7	333,0	472,5	352,4	359,5
Sous-total anciennes mesures	2.467,7	2.122,0	2.410,2	1.972,6	1.747,7	1.384,1	1.475,2	1.082,0	916,5	667,3	684,3	406,3	392,7	333,0	472,5	352,4	359,5
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	6.201,3	5.727,0	6.471,5	5.805,7	5.904,7	5.176,8	5.809,2	5.383,0	5.654,3	5.030,1	5.359,8	4.500,6	4.563,2	4.089,9	4.700,2	4.667,5	7.605,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	6.284,2	5.876,1	6.843,1	6.133,0	6.355,2	5.749,8	6.613,6	5.907,4	5.956,8	5.281,1	5.757,2	4.780,2	4.741,7	4.146,8	4.512,8	3.913,1	4.605,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	5.897,6	5.864,7	7.306,1	6.873,3	7.449,9	7.047,7	8.201,7	7.424,8	7.707,4	7.017,6	7.435,8	6.170,4	6.096,1	5.333,8	5.729,2	4.865,4	5.387,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	7.354,5	7.244,9	9.488,4	8.848,2	9.656,1	9.238,0	11.449,3	10.562,6	11.339,4	10.646,6	12.298,2	10.466,5	10.492,7	9.370,1	10.532,8	9.071,1	9.838,6
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	12,8	14,8	14,6	15,0	13,6	14,8	15,3	15,0	15,0	14,8	13,7	13,9	15,7	14,7	13,7	12,0	11,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1.400,0	1.414,5	1.547,2	1.514,9	1.610,9	1.524,4	1.618,4	1.512,9	1.561,9	1.479,3	1.522,2	1.380,5	1.445,8	1.418,1	1.602,2	1.657,8	2.211,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	5.853,9	6.015,1	7.310,8	7.109,1	7.935,8	8.041,5	9.681,3	9.443,9	10.256,9	9.967,3	11.180,5	10.001,3	10.079,3	9.246,7	10.076,3	9.082,2	10.019,8
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	31,4	31,7	32,0	31,9	31,3	34,7	35,8	34,9	35,0	35,0	35,0	35,6	35,5	38,3	39,9	40,2	44,3
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	33.035,6	32.188,8	39.013,8	36.331,1	38.957,6	36.827,8	43.424,6	40.284,5	42.526,7	39.471,8	43.602,4	37.349,0	37.470,1	33.658,5	37.207,0	33.309,2	39.724,4

Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	895,4	361,5	1.130,0	650,1	669,3	350,1	653,0	640,7	678,5	504,3	1.021,1	805,4	797,1	542,0	853,1	823,7	837,0
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	1.079,9	1.014,0	1.120,1	1.407,3	1.338,0	1.010,7	1.514,3	1.434,0	1.430,2	1.026,3	1.326,4	1.418,7	1.475,1	1.122,4	1.520,7	1.439,8	1.441,9
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	22,5	18,8	22,2	28,0	30,4	31,3	42,5	47,9	45,7	38,8	49,1	62,6	67,4	51,0	67,0	66,9	67,0
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	189,2	190,0	220,8	267,7	267,9	249,8	345,6	359,9	396,9	388,0	465,4	467,5	486,8	435,1	485,7	434,5	422,8
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	2.186,9	1.584,2	2.493,1	2.353,2	2.305,6	1.641,9	2.555,4	2.481,4	2.551,3	1.957,4	2.862,0	2.754,4	2.826,5	2.150,5	2.926,5	2.764,9	2.768,6
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) (*)	284,4	282,2	460,9	408,7	434,8	381,5	530,2	458,6	478,9	455,4	636,0	531,6	576,0	549,0	779,3	701,0	765,5
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) (*)	1.399,2	1.299,9	2.250,8	2.035,8	2.153,6	1.805,3	2.813,7	2.521,4	2.701,6	2.312,5	3.504,0	3.009,7	3.123,9	2.690,8	3.733,6	3.005,9	3.008,8
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois)	650,0	609,1	1.046,5	972,3	1.026,5	911,6	1.453,6	1.357,1	1.507,8	1.379,0	2.078,4	1.811,3	1.909,5	1.767,6	2.456,3	2.086,1	2.172,4
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	2.333,7	2.191,2	3.758,1	3.416,7	3.614,9	3.098,4	4.797,4	4.337,2	4.688,4	4.146,9	6.218,3	5.352,6	5.609,4	5.007,3	6.969,2	5.793,0	5.946,7
Engagement, avant le 1/1/2007, de travailleurs licenciés suite à une restructuration	154,7	158,6	151,8	134,5	97,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	-	-	-	149,2	524,0	968,1	1.122,0	1.217,4	971,2	722,3	525,9	472,8	534,2	685,8	1.025,4	1.394,5	1.813,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	-	-	-	47,3	150,2	248,3	491,3	689,9	721,8	733,4	677,2	637,8	637,4	685,2	773,0	963,2	1.234,5
Engagement, à partir du 1/1/2010 et jusqu'au 31/12/2011, dans le cadre d'un emploi de "formateur-accompagnateur", de travailleurs licenciés suite à une restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	154,7	158,6	151,8	331,0	771,8	1.216,5	1.613,2	1.907,3	1.693,0	1.455,7	1.203,1	1.110,6	1.171,6	1.371,0	1.798,4	2.357,7	3.047,8
Total	40.178,6	38.244,9	47.827,0	44.404,6	47.397,6	44.168,6	53.865,8	50.092,4	52.375,9	47.699,1	54.570,2	46.972,9	47.470,2	42.520,3	49.373,7	44.577,2	51.847,0

(*) Engagement avant le 1^{er} janvier 2002.

(†) Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

(‡) Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

(§) Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Plan plus un ⁽¹⁾	1.797,7	1.095,7	548,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus deux ⁽¹⁾	806,0	470,0	230,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus trois ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus un (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	158,1	107,0	55,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus deux (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	47,9	33,4	16,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus trois (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur) ⁽²⁾	18.971,8	18.902,5	20.119,5	20.139,3	20.961,6	20.592,3	22.418,0	22.746,2	23.334,0	22.761,3	23.170,3	21.986,6	22.298,8	20.849,2	20.923,6	19.890,1	20.631,0
Remboursement des frais de gestion SSA (deuxième travailleur) ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	19.661,5	20.215,9	22.577,9	23.448,0	24.496,5	24.133,5	24.951,0	24.988,6	25.632,2	24.997,9	25.441,1	24.024,3	24.400,2	22.857,8	22.948,5	21.843,3	22.578,6
Premiers engagements: deuxième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	11.782,5	12.217,7	13.606,1	14.125,7	14.880,6	14.863,1	15.293,5	15.184,5	15.661,4	15.368,7	15.377,3	14.377,9	14.546,5	14.011,3	14.037,2	13.230,8	13.702,5
Premiers engagements: troisième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	7.920,6	7.839,6	8.270,1	8.279,9	8.530,3	8.664,3	8.724,0	8.780,2	8.929,2	8.695,4	8.541,2	8.009,4	8.064,8	7.760,7	7.677,0	7.276,9	7.475,7
Total	42.174,3	41.379,3	45.304,1	45.853,6	47.907,3	47.660,9	48.968,6	48.953,3	50.222,7	49.061,9	49.359,5	46.411,7	47.011,5	44.629,8	44.662,6	42.351,0	43.756,8

⁽¹⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽²⁾ Engagement à partir du 1^{er} janvier 2004.

⁽³⁾ Montants non repris dans les totaux.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																	
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	
Plan plus un ⁽¹⁾	766,1	465,3	236,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus deux ⁽¹⁾	342,1	199,5	100,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus trois ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus un (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	66,2	44,3	23,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus deux (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	19,7	13,7	6,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan plus trois (ancien intérimaire) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des frais de gestion SSA (deuxième travailleur)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	14.279,1	14.000,7	16.468,1	16.535,1	16.922,9	16.289,4	18.179,1	17.815,1	17.940,4	17.241,7	18.444,2	17.082,0	16.909,3	15.693,4	16.463,3	21.843,3	15.544,8	15.544,8
Premiers engagements: deuxième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	5.085,6	5.249,6	5.956,8	6.225,9	6.437,3	6.426,3	6.761,9	6.671,6	6.802,9	6.705,3	6.801,3	6.390,6	6.334,0	6.128,5	6.227,2	5.912,5	5.962,5	5.962,5
Premiers engagements: troisième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	3.414,3	3.358,8	3.615,8	3.644,1	3.691,8	3.744,9	3.861,6	3.860,0	3.875,0	3.792,3	3.778,6	3.556,4	3.507,3	3.393,2	3.414,1	3.254,0	3.258,1	3.258,1
Total	23.973,1	23.331,8	26.407,3	26.405,1	27.052,0	26.460,7	28.802,6	28.346,7	28.618,3	27.739,3	29.024,1	27.029,0	26.750,6	25.215,0	26.104,6	31.009,7	24.765,4	24.765,4

⁽¹⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽²⁾ Engagement à partir du 1^{er} janvier 2004.

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction du temps de travail à moins de 38 heures par semaine - réduction de maintien (loi de 2001) ⁽¹⁾	6.222,3	6.219,3	5.523,1	2.472,4	2.736,3	2.704,6	1.726,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	10.961,9	11.183,0	11.232,3	10.552,3	8.019,7	8.442,8	7.969,6	6.438,8	4.115,8	3.580,2	3.349,8	2.341,4	3.946,8	5.386,1	5.799,5	5.156,0	6.351,2
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	5,9	5,5	18,5	21,1	27,3	80,9	80,1	78,7	62,6	11,9	37,5	36,1	28,9	141,7	211,4	193,2	101,2
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	127,1	130,4	137,7	87,6	84,6	77,9	5,7	14,1	19,2	30,2	30,1	27,7	190,5	416,1	575,4	528,4	303,1
Réduction temporaire du temps de travail suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	110,2	137,4	50,9	63,9
Réduction temporaire du temps de travail combinée avec la semaine de quatre jours suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.432,1	1.793,8	717,2	661,5
Total	17.317,1	17.538,2	16.911,6	13.133,4	10.867,8	11.306,2	9.782,1	6.531,5	4.197,5	3.622,3	3.417,4	2.405,1	4.166,2	7.486,2	8.517,4	6.645,6	7.480,8

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise avant le 1^{er} octobre 2003.

⁽²⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽³⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction du temps de travail à moins de 38 heures par semaine - réduction de maintien (loi de 2001) ⁽¹⁾	2.571,1	2.556,2	2.286,9	1.007,7	1.115,5	1.093,2	706,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	4.463,0	4.575,4	4.614,4	4.340,5	3.304,5	3.461,8	3.297,8	2.643,3	1.692,9	1.473,1	1.381,2	970,4	1.669,3	2.255,0	2.425,8	2.145,9	2.622,0
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	2,5	2,1	8,2	8,9	11,2	33,6	33,9	32,7	26,0	4,8	15,5	15,1	11,7	57,5	91,4	82,6	40,8
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	124,6	116,3	136,4	78,2	74,5	67,7	5,5	12,9	19,5	30,0	30,4	28,0	210,3	435,0	603,4	550,2	314,6
Réduction temporaire du temps de travail suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71,4	90,3	40,7	51,5
Réduction temporaire du temps de travail combinée avec la semaine de quatre jours suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.507,8	1.832,6	735,7	672,6
Total	7.161,3	7.250,0	7.045,9	5.435,4	4.505,7	4.656,3	4.043,6	2.685,9	1.738,5	1.507,9	1.427,1	1.013,5	1.891,2	4.326,7	5.043,4	3.555,0	3.701,5

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise avant le 1^{er} octobre 2003.

⁽²⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽³⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,3	28,8
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,3	28,8

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,9	12,0
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,9	12,0

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 8a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	1.004.592,0	951.079,5	1.025.899,3	1.035.881,3	1.012.332,9	1.030.192,7	987.054,0	1.012.912,8	1.051.700,9	1.012.520,5	1.107.928,3	1.014.004,1	980.103,5	959.535,1	980.952,4	1.014.443,4	995.303,4
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu avant le 1/1/2007	373,2	388,8	369,6	337,3	235,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	-	-	-	163,4	576,0	1.126,6	1.028,5	996,8	1.050,1	780,3	564,0	539,7	628,5	775,5	1.221,4	1.698,5	2.137,1
Total	1.004.965,1	951.468,3	1.026.268,9	1.036.382,0	1.013.144,1	1.031.319,3	988.082,5	1.013.909,6	1.052.751,0	1.013.300,9	1.108.492,2	1.014.543,8	980.732,0	960.310,6	982.173,8	1.016.141,9	997.440,5

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 8b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	153.928,0	140.903,7	163.825,7	164.200,3	170.196,6	157.525,6	159.687,1	172.016,1	174.846,7	159.163,3	192.838,4	184.262,8	175.748,3	158.657,5	169.747,3	183.952,5	176.788,2
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu avant le 1/1/2007	145,7	140,9	134,8	131,4	89,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	-	-	-	63,8	220,9	386,2	387,4	391,6	392,4	273,5	208,7	198,7	237,0	276,2	447,5	642,0	789,1
Total	154.073,6	141.044,6	163.960,5	164.395,5	170.507,2	157.911,8	160.074,5	172.407,7	175.239,0	159.436,8	193.047,2	184.461,5	175.985,3	158.933,7	170.194,8	184.594,5	177.577,3

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction AR n° 483 (gens de maison (ouvriers et employés), domestiques)	61,7	58,2	55,4	56,0	55,8	52,7	47,5	49,2	50,6	49,3	49,5	48,9	48,1	48,7	49,7	47,5	48,7
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	350,6	339,0	310,7	306,0	238,4	195,2	175,1	202,0	213,2	189,8	134,0	211,9	226,8	161,4	176,7	250,8	264,1
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage	130,1	80,5	137,8	113,5	95,7	43,7	52,7	83,3	101,9	65,6	75,3	64,8	83,8	59,7	89,6	136,2	154,1
Recherche scientifique	427,8	479,8	584,7	574,1	560,1	541,1	638,6	621,2	650,1	696,5	1.021,1	1.069,6	1.062,9	1.054,3	1.135,2	1.146,3	1.157,3
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	4.014,7	3.155,8	4.179,1	4.359,7	4.248,1	3.354,5	4.266,5	4.434,6	4.664,6	3.511,7	4.150,5	4.607,1	4.415,3	3.508,4	4.192,0	4.712,0	4.474,0
Réduction pour les artistes	2.289,7	2.106,9	2.720,4	2.669,3	2.561,1	2.395,8	2.948,6	2.822,7	2.760,3	2.548,5	3.078,2	2.871,6	2.741,4	2.556,4	3.163,8	3.031,4	3.085,4
Total	7.274,5	6.220,3	7.988,1	8.078,6	7.759,1	6.583,1	8.129,0	8.213,0	8.440,6	7.061,3	8.508,7	8.873,9	8.578,3	7.388,9	8.807,1	9.324,1	9.183,6

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2006/2	2006/3	2006/4	2007/1	2007/2	2007/3	2007/4	2008/1	2008/2	2008/3	2008/4	2009/1	2009/2	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2
Réduction AR n° 483 (gens de maison (ouvriers et employés), domestiques)	60,4	52,7	58,4	56,4	55,9	48,9	50,7	50,0	51,7	48,8	57,3	54,9	54,9	51,6	59,7	55,2	58,1
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	1.127,4	961,2	1.040,6	1.007,9	771,6	572,0	523,3	683,7	759,9	614,7	555,3	740,4	809,7	564,4	714,3	1.015,4	1.090,7
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage	38,3	31,3	49,1	38,8	36,3	16,7	26,1	37,4	44,1	23,8	32,0	28,5	50,5	28,9	51,3	60,2	75,3
Recherche scientifique	1.466,2	1.652,7	2.405,4	1.976,9	1.942,6	1.912,6	2.684,4	2.250,8	2.325,0	2.699,1	4.714,4	3.988,9	3.904,7	4.099,2	5.270,5	4.316,0	4.385,8
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	3.314,6	2.711,0	3.383,4	3.525,1	3.497,9	2.862,6	3.584,3	3.610,5	3.725,2	3.037,3	3.515,3	3.664,5	3.607,7	3.032,7	3.516,8	3.702,2	3.631,9
Réduction pour les artistes	2.663,2	2.439,4	3.216,4	3.070,5	2.917,2	2.719,8	3.446,5	3.255,5	3.164,8	3.004,1	3.628,3	3.349,6	3.207,4	2.999,3	3.752,9	3.530,8	3.633,5
Total	8.670,2	7.848,2	10.153,4	9.675,7	9.223,5	8.132,7	10.315,3	9.887,8	10.070,8	9.427,8	12.502,4	11.826,8	11.634,7	10.776,1	13.365,4	12.679,7	12.875,3

B. Répartition par type de réduction

Réduction structurelle pour le deuxième trimestre 2010

Tableau 1

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	Total	C	D	Total	
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") (1)	203.677	900.549,0	1.070.027,5	1.970.576,5	441.030,7	569.884,6	1.010.915,4	
Total	203.677	900.549,0	1.070.027,5	1.970.576,5	441.030,7	569.884,6	1.010.915,4	

(1) Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 en raison de l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	Trav. Manuels		Trav. Intellectuels
		A	B	Total	C	D	Total
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	39.641	34.081,6	54.914,5	88.996,1	19.158,3	27.609,9	46.768,2
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	56.927	110.567,9	74.578,7	185.146,5	22.042,3	14.972,0	37.014,4
Total		144.649,4	129.493,2	274.142,6	41.200,7	42.581,9	83.782,6

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	Total	C	D	C+D	Total
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	99	92,3	6,6	98,9	37,8	2,8	40,5		
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	3.030	3.629,0	401,1	4.030,1	2.373,0	259,9	2.632,9		
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	4.212	4.917,7	552,3	5.470,0	4.789,6	440,5	5.230,1		
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	56.881	74.206,1	83.774,0	157.980,0	13.752,0	14.784,8	28.536,8		
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	2.365	1.986,8	766,1	2.752,9	1.801,6	495,1	2.296,7		
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	3.810	3.289,2	1.305,2	4.594,4	3.772,8	928,2	4.701,0		
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	46	27,0	16,4	43,4	16,4	9,1	25,4		
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	9.921	6.992,9	1.645,2	8.638,1	557,0	240,4	797,4		
Total		95.140,9	88.466,8	183.607,7	27.100,0	17.160,7	44.260,8		

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 à la suite de l'engagement de personnes sans emploi

Tableau 4

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels		Total	Trav. Manuels		Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (1)	115	401,4	42,1	443,5	325,9	33,6	359,5
Sous-total anciennes mesures		401,4	42,1	443,5	325,9	33,6	359,5
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	8.340	4.709,7	3.042,8	7.752,5	4.953,2	2.652,6	7.605,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	5.380	2.778,7	1.960,5	4.739,1	2.856,1	1.749,5	4.605,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.780	3.646,1	2.665,3	6.311,4	3.271,9	2.115,7	5.387,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans) pendant 1.560 jours dans une période de 90 mois	11.220	8.183,1	4.602,6	12.785,7	6.426,5	3.412,1	9.838,6
Agents de prévention et de sécurité (moins de 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 624 jours dans une période de 36 mois	1	-	11,0	11,0	-	11,0	11,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	3.364	1.538,5	1.263,5	2.802,0	1.239,7	971,8	2.211,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	10.543	5.946,5	3.952,0	9.898,4	5.983,5	4.036,3	10.019,8
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1	-	43,4	43,4	-	44,3	44,3
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC)		26.802,6	17.540,9	44.343,5	24.730,9	14.993,4	39.724,3
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	271	319,7	648,0	967,7	277,8	559,2	837,0
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	376	662,0	851,1	1.513,1	647,2	794,7	1.441,9
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	46	39,6	38,0	77,5	34,8	32,2	67,0

Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	219	240,0	192,6	432,6	240,3	182,5	422,8
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC)		1.261,3	1.729,7	2.991,0	1.200,1	1.568,6	2.768,6
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) (¹)	396	768,2	79,1	847,3	686,6	78,9	765,5
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) (¹)	696	3.072,1	231,8	3.303,9	2.795,2	213,6	3.008,8
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois)	675	2.171,5	226,0	2.397,5	1.958,7	213,7	2.172,4
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC)		6.011,9	536,8	6.548,7	5.440,5	506,3	5.946,7
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.339	975,7	764,7	1.740,4	1.035,5	777,6	1.813,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.191	1.025,1	493,2	1.518,3	814,7	419,9	1.234,5
Engagement, à partir du 1/1/2010 et jusqu'au 31/12/2011, dans le cadre d'un emploi de "formateur-accompagnateur", de travailleurs licenciés suite à une restructuration	1	-	0,1	0,1	-	0,2	0,2
Sous-total restructuration ("composante" GC¹)		2.000,8	1.258,0	3.258,8	1.850,2	1.197,6	3.047,8
Total		36.477,9	21.107,5	57.585,4	33.547,5	18.299,5	51.847,0

(¹) Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

(²) Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 à la suite de premiers engagements

Tableau 5

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	Trav. Manuels		Trav. Intellectuels
		A	B	Total	C	D	Total
Premiers engagements: premier travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	30.966	10.305,6	12.273,0	22.578,6	7.536,3	8.008,5	15.544,8
Premiers engagements: deuxième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	18.650	6.739,4	6.963,2	13.702,5	2.991,5	2.971,0	5.962,5
Premiers engagements: troisième travailleur ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	10.369	3.819,1	3.656,6	7.475,7	1.696,8	1.561,3	3.258,1
Total		20.864,1	22.892,7	43.756,8	12.224,6	12.540,9	24.765,4

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 liées à la réorganisation du temps de travail

Tableau 6

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	C	D	C+D
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	141	1.704,0	4.647,2	728,7	1.893,3	2.622,0
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	4	56,1	45,1	22,7	18,1	40,8
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	23	222,5	80,6	232,6	82,0	314,6
Réduction temporaire du temps de travail suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	18	0,4	63,4	0,4	51,1	51,5
Réduction temporaire du temps de travail combinée avec la semaine de quatre jours suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	64	36,1	625,4	36,2	636,4	672,6
Total		2.019,2	5.461,7	1.020,6	2.680,9	3.701,5

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2010 en cas d'occupation de travailleurs "tuteurs"

Tableau 7

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles	27	16,7	12,1	28,8	7,0	5,1	12,0
Total		16,7	12,1	28,8	7,0	5,1	12,0

Réduction des cotisations personnelles pour le deuxième trimestre 2010 visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 7

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	185.142	572.603,9	422.699,5	995.303,4	102.797,0	73.991,2	176.788,2
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	1.534	1.208,9	928,3	2.137,1	466,3	322,8	789,1
Total		573.812,7	423.627,8	997.440,5	103.263,3	74.314,0	177.577,3

Réductions des cotisations pour le deuxième trimestre 2010 en faveur de secteurs spécifiques

Tableau 8

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	Total	C	D	C+D	Total
Réduction AR n° 483 [gens de maison (ouvriers et employés), domestiques]	69	37,8	10,9	48,7	38,1	20,0	58,1		
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	2	223,9	40,2	264,1	890,9	199,8	1.090,7		
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage ⁽¹⁾	2	132,9	21,3	154,1	50,6	24,8	75,3		
Recherche scientifique	8	-	1.157,3	1.157,3	-	4.385,8	4.385,8		
Gardiens et gardiennes d'enfants	70	-	4.474,0	4.474,0	-	3.631,9	3.631,9		
Artistes	561	-	3.085,4	3.085,4	-	3.633,5	3.633,5		
Total		394,6	8.789,0	9.183,6	979,6	11.895,6	12.875,3		

⁽¹⁾ Cette réduction est acquise à l'employeur: il prélève normalement les cotisations personnelles de la rémunération du travailleur mais n'en reverse pas tout le produit à l'O.N.S.S.

C. Répartition des réductions par branche d'activité

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Réduction structurelle (montants en milliers d'euros)

Tableau 1

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	7.538,2	1.394,0	8.932,1	4.540,3	672,9	5.213,2
Agriculture	6.872,0	1.333,6	8.205,6	4.162,9	643,9	4.806,8
Sylviculture	424,4	50,3	474,7	233,7	24,2	257,9
Pêche et aquaculture	241,8	10,1	251,9	143,7	4,8	148,5
B. Industries extractives	1.958,2	663,3	2.621,5	818,9	373,0	1.191,9
C. Industries manufacturières	271.675,4	160.351,8	432.027,2	121.620,0	89.170,1	210.790,1
Industries alimentaires, boissons, tabac	48.276,4	23.862,0	72.138,4	21.028,9	13.078,4	34.107,3
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	16.388,8	5.914,3	22.303,2	8.059,6	3.023,3	11.082,9
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	6.743,7	1.985,3	8.729,0	2.993,8	935,6	3.929,4
Industrie du papier et du carton	8.302,2	3.170,7	11.472,9	3.596,8	1.670,3	5.267,1
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	8.068,2	4.931,1	12.999,3	3.497,6	2.294,5	5.792,2
Cokéfaction et raffinage	455,7	2.863,6	3.319,3	254,4	2.466,3	2.720,7
Industrie chimique	16.865,4	21.360,2	38.225,6	7.523,1	12.964,9	20.488,0
Industrie pharmaceutique	5.603,7	15.660,0	21.263,8	2.428,4	9.478,8	11.907,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	13.315,3	7.257,5	20.572,8	5.778,9	3.799,0	9.577,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	17.732,9	7.162,0	24.894,9	7.555,4	3.924,9	11.480,3
Métallurgie	17.004,0	9.083,9	26.087,9	7.246,0	5.529,6	12.775,6
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	35.972,8	12.917,6	48.890,4	15.866,7	6.517,1	22.383,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.475,0	8.016,4	11.491,4	1.552,2	4.437,1	5.989,3
Fabrication d'équipements électriques	8.237,0	6.164,8	14.401,7	3.572,4	3.540,6	7.112,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	18.629,4	11.433,6	30.062,9	8.187,9	5.759,9	13.947,8
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	26.221,0	6.643,8	32.864,8	13.306,4	3.745,0	17.051,4
Fabrication d'autres matériels de transport	2.926,2	2.629,0	5.555,2	1.265,1	1.460,9	2.725,9
Fabrication de meubles et autres industries	12.094,0	4.689,8	16.783,8	5.587,5	2.244,3	7.831,8
Réparation et installation de machines et d'équipements	5.363,9	4.606,0	9.969,9	2.318,9	2.299,8	4.618,7
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	58,4	16.807,2	16.865,6	25,4	9.930,2	9.955,6
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	7.090,4	4.008,7	11.099,0	3.151,5	1.980,4	5.131,9
Captage, traitement et distribution d'eau	3,7	48,1	51,8	1,9	22,4	24,3
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	7.086,7	3.960,5	11.047,2	3.149,6	1.958,1	5.107,7
F. Construction	140.579,3	33.180,9	173.760,2	61.336,9	16.334,4	77.671,3
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	96.071,6	299.762,8	395.834,4	44.477,4	163.532,6	208.010,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	27.004,6	21.719,8	48.724,4	11.780,1	10.542,7	22.322,8
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	43.078,8	123.060,0	166.138,8	19.735,4	67.391,6	87.127,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	25.988,2	154.983,0	180.971,2	12.961,9	85.598,3	98.560,2
H. Transports et entreposage	77.013,9	54.325,8	131.339,7	37.109,9	27.819,4	64.929,2
Transports	58.207,2	17.142,4	75.349,6	28.405,7	8.825,3	37.231,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	16.461,2	26.125,9	42.587,1	7.447,4	13.083,3	20.530,8
Activités de poste et de courrier	2.345,5	11.057,5	13.403,0	1.256,7	5.910,8	7.167,5
I. Hébergement et restauration	55.962,1	11.472,4	67.434,6	30.150,6	5.332,8	35.483,4
J. Information et communication	2.277,5	69.562,6	71.840,1	1.143,0	36.294,8	37.437,8
Édition	635,7	8.673,9	9.309,6	288,0	4.234,5	4.522,5
Production de films et de la musique, radio et télévision	599,3	5.297,6	5.896,9	336,0	2.574,4	2.910,4
Télécommunications	500,0	13.372,9	13.872,9	223,1	7.332,1	7.555,2
Activités informatiques et activités de service informatique	542,5	42.218,2	42.760,7	295,9	22.153,8	22.449,7
K. Activités financières et d'assurance	858,4	110.820,0	111.678,4	483,4	68.014,6	68.498,0
L. Activités immobilières	4.377,6	8.394,6	12.772,2	2.431,5	4.238,0	6.669,5
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.089,5	112.377,2	116.466,7	2.237,2	60.262,3	62.499,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	1.084,6	60.297,2	61.381,8	661,8	33.823,5	34.485,3
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.369,2	29.309,9	30.679,1	648,4	14.456,3	15.104,7
Recherche-développement scientifique	87,4	10.428,0	10.515,4	49,7	5.635,4	5.685,0
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	830,7	9.646,0	10.476,6	463,2	5.043,0	5.506,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	717,6	2.696,3	3.413,9	414,1	1.304,1	1.718,3
N. Activités de services administratifs et de soutien	139.287,2	75.545,1	214.832,3	77.145,4	39.822,0	116.967,3
Activités de location et location-bail	2.097,9	4.273,2	6.371,0	1.011,2	2.153,2	3.164,4
Activités liées à l'emploi	66.705,5	40.944,1	107.649,6	35.764,5	22.682,6	58.447,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	402,3	5.657,3	6.059,6	208,8	2.710,8	2.919,6
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	70.081,5	24.670,6	94.752,1	40.160,9	12.275,3	52.436,2
O. Administration publique	372,6	17.309,7	17.682,4	193,2	8.218,9	8.412,1
P. Enseignement	7.164,0	20.060,7	27.224,6	4.109,7	9.200,9	13.310,6
Q. Santé humaine et action sociale	59.955,9	36.405,6	96.361,5	35.541,5	9.959,2	45.500,7
Activités pour la santé humaine	6.588,4	19.083,6	25.672,0	1.463,9	4.489,5	5.953,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	5.445,5	5.571,6	11.017,1	1.054,1	827,2	1.881,3
Action sociale sans hébergement	47.921,9	11.750,5	59.672,4	33.023,5	4.642,6	37.666,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5.177,8	8.709,5	13.887,3	2.687,3	3.994,2	6.681,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	1.669,2	5.298,9	6.968,1	818,3	2.354,0	3.172,3
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.508,6	3.410,6	6.919,3	1.869,0	1.640,2	3.509,2
S. Autres activités de service	18.234,7	26.131,0	44.365,7	11.379,3	13.295,8	24.675,1
Activités des organisations associatives	2.270,1	20.520,8	22.790,9	1.246,9	10.271,0	11.517,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	831,5	2.107,1	2.938,5	393,9	1.002,2	1.396,1
Autres services personnels	15.133,2	3.503,1	18.636,3	9.738,5	2.022,6	11.761,1
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	389,1	896,6	1.285,7	245,5	525,9	771,5
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	417,2	1.847,9	2.265,1	203,0	912,0	1.115,0
Total	900.549,0	1.070.027,5	1.970.576,5	441.030,7	569.884,6	1.010.915,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Occupation de travailleurs âgés (montants en milliers d'euros)

Tableau 2

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	1.052,8	222,9	1.275,7	336,7	74,5	411,2
Agriculture	956,3	209,8	1.166,1	302,5	69,4	371,9
Sylviculture	59,8	9,6	69,4	20,4	3,2	23,5
Pêche et aquaculture	36,7	3,5	40,2	13,8	2,0	15,7
B. Industries extractives	435,4	160,4	595,8	117,1	55,9	173,0
C. Industries manufacturières	49.509,9	22.613,0	72.122,9	12.747,8	7.399,5	20.147,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	8.521,8	3.545,6	12.067,3	2.233,7	1.083,5	3.317,2
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	3.561,2	988,0	4.549,2	895,5	324,6	1.220,1
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1.153,8	307,7	1.461,5	297,8	101,3	399,1
Industrie du papier et du carton	1.498,7	538,5	2.037,2	345,7	174,6	520,3
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1.457,8	747,5	2.205,3	404,8	247,0	651,9
Cokéfaction et raffinage	25,2	237,7	262,9	8,6	97,3	105,9
Industrie chimique	2.231,9	2.652,3	4.884,2	585,9	913,3	1.499,2
Industrie pharmaceutique	715,3	1.047,7	1.763,0	181,9	359,0	540,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.175,5	1.100,6	3.276,1	541,8	340,4	882,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3.445,2	1.122,6	4.567,7	835,4	361,2	1.196,6
Métallurgie	2.800,6	1.341,9	4.142,5	652,2	433,4	1.085,5
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	6.930,8	2.425,1	9.355,9	1.953,6	826,5	2.780,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	613,2	755,1	1.368,3	160,6	258,1	418,7
Fabrication d'équipements électriques	1.612,5	855,2	2.467,7	388,2	284,6	672,8
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3.868,8	1.863,2	5.732,0	1.048,5	625,4	1.673,9
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.356,4	887,5	5.243,9	929,3	290,0	1.219,3
Fabrication d'autres matériels de transport	884,8	636,4	1.521,2	229,3	195,0	424,3
Fabrication de meubles et autres industries	2.576,8	861,7	3.438,5	737,6	275,8	1.013,4
Réparation et installation de machines et d'équipements	1.079,5	698,8	1.778,4	317,4	208,6	526,0
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,4	1.218,5	1.220,0	0,4	486,3	486,7
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.209,6	394,0	1.603,6	321,5	117,4	438,9
Captage, traitement et distribution d'eau	-	4,0	4,0	-	1,0	1,0
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	1.209,6	390,0	1.599,6	321,5	116,4	437,9
F. Construction	21.116,2	5.137,8	26.253,9	5.503,4	1.776,7	7.280,1
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	15.433,5	40.437,4	55.870,9	4.555,4	12.817,2	17.372,7
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.964,5	3.474,2	7.438,7	1.152,4	1.105,4	2.257,8
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	7.397,2	16.762,7	24.159,9	2.137,4	5.569,8	7.707,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4.071,7	20.200,6	24.272,3	1.265,7	6.142,0	7.407,6
H. Transports et entreposage	18.806,0	6.296,6	25.102,6	6.003,3	1.899,8	7.903,0
Transports	16.127,0	2.347,9	18.474,9	5.240,5	734,6	5.975,1
Entreposage et services auxiliaires des transports	2.124,7	3.221,4	5.346,1	579,9	971,6	1.551,5
Activités de poste et de courrier	554,3	727,2	1.281,5	182,8	193,6	376,4
I. Hébergement et restauration	6.383,7	1.584,6	7.968,3	2.106,3	509,7	2.616,1
J. Information et communication	416,7	4.184,6	4.601,2	124,1	1.338,8	1.462,9
Édition	168,2	1.050,9	1.219,1	49,8	347,8	397,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	73,5	284,1	357,6	23,5	85,3	108,8
Télécommunications	110,3	629,4	739,7	31,7	186,9	218,6
Activités informatiques et activités de service informatique	64,7	2.220,2	2.284,9	19,1	718,8	738,0
K. Activités financières et d'assurance	243,9	15.609,9	15.853,8	83,5	5.413,1	5.496,6
L. Activités immobilières	1.551,5	1.362,4	2.913,9	599,4	490,7	1.090,1
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	686,5	11.031,9	11.718,3	226,1	3.846,3	4.072,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	258,7	5.988,8	6.247,5	97,3	2.055,7	2.153,0
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	200,9	3.402,9	3.603,8	63,4	1.216,9	1.280,3
Recherche-développement scientifique	13,5	698,8	712,3	4,4	257,0	261,5
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	96,8	702,6	799,4	26,9	241,0	267,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	116,5	238,9	355,4	34,1	75,7	109,8
N. Activités de services administratifs et de soutien	16.915,4	6.446,8	23.362,2	5.077,2	2.099,1	7.176,3
Activités de location et location-bail	300,2	394,4	694,6	96,1	125,5	221,6
Activités liées à l'emploi	5.849,8	2.561,4	8.411,2	1.707,2	868,5	2.575,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	164,1	568,4	732,6	68,9	188,8	257,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	10.601,3	2.922,6	13.523,9	3.204,9	916,3	4.121,3
O. Administration publique	132,8	3.501,3	3.634,1	37,8	1.007,3	1.045,1
P. Enseignement	2.427,9	2.873,1	5.301,0	844,4	1.040,2	1.884,6
Q. Santé humaine et action sociale	4.889,2	768,7	5.657,9	1.370,4	232,0	1.602,4
Activités pour la santé humaine	204,9	127,0	331,9	62,0	46,7	108,7
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	87,5	21,4	108,8	32,8	6,9	39,8
Action sociale sans hébergement	4.596,8	620,4	5.217,2	1.275,5	178,4	1.453,9
R. Arts, spectacles et activités récréatives	639,3	1.009,4	1.648,7	220,5	334,3	554,8
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	174,7	693,6	868,2	60,4	230,3	290,7
Activités sportives, récréatives et de loisirs	464,6	315,8	780,5	160,1	104,1	264,1
S. Autres activités de service	2.528,9	4.023,8	6.552,7	821,1	1.388,9	2.209,9
Activités des organisations associatives	618,9	3.471,8	4.090,6	215,2	1.204,4	1.419,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	107,8	181,9	289,6	30,1	56,7	86,8
Autres services personnels	1.802,3	370,1	2.172,4	575,7	127,9	703,6
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	118,6	209,4	328,1	51,5	98,5	150,0
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	150,5	406,7	557,2	52,9	155,4	208,3
Total	144.649,4	129.493,2	274.142,6	41.200,7	42.581,9	83.782,6

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement ou occupation de jeunes (montants en milliers d'euros)

Tableau 3

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	3.947,5	91,5	4.038,9	739,1	13,4	752,5
Agriculture	3.777,6	87,4	3.865,0	696,9	12,9	709,9
Sylviculture	107,9	4,1	112,0	28,1	0,5	28,6
Pêche et aquaculture	62,0	-	62,0	14,0	-	14,0
B. Industries extractives	40,0	8,5	48,5	17,2	1,1	18,3
C. Industries manufacturières	12.603,5	3.658,7	16.262,2	4.074,5	634,9	4.709,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	2.612,2	1.493,1	4.105,3	832,0	281,8	1.113,8
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	723,9	164,8	888,7	196,5	26,0	222,6
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	709,1	117,7	826,8	208,3	17,7	226,0
Industrie du papier et du carton	293,8	39,7	333,5	88,1	5,7	93,8
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	260,3	332,2	592,5	78,8	50,7	129,5
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	375,0	168,3	543,3	125,6	31,0	156,7
Industrie pharmaceutique	96,9	91,0	187,9	20,1	15,4	35,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	536,0	103,8	639,8	174,7	16,2	190,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	421,2	138,2	559,3	187,3	23,7	210,9
Métallurgie	180,5	17,7	198,2	93,6	4,1	97,7
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	2.824,1	302,4	3.126,5	913,7	50,6	964,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	146,5	63,3	209,8	30,8	9,5	40,3
Fabrication d'équipements électriques	346,5	94,1	440,6	112,5	14,7	127,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	790,7	174,4	965,1	254,3	30,9	285,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	601,8	30,4	632,2	281,8	5,3	287,1
Fabrication d'autres matériels de transport	73,6	13,4	87,0	24,1	2,4	26,5
Fabrication de meubles et autres industries	1.193,2	250,8	1.444,0	324,2	38,8	363,0
Réparation et installation de machines et d'équipements	418,5	63,4	481,9	128,0	10,4	138,5
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,3	332,1	334,4	0,5	73,2	73,6
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	388,1	108,5	496,5	117,9	18,5	136,4
Captage, traitement et distribution d'eau	6,2	1,0	7,2	4,9	0,2	5,1
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	381,9	107,5	489,4	113,0	18,3	131,3
F. Construction	8.898,2	1.763,5	10.661,7	4.194,0	316,4	4.510,5
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	12.866,0	42.092,0	54.958,0	3.340,8	8.420,5	11.761,4
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.720,3	1.360,7	5.081,0	1.100,1	249,3	1.349,4
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4.855,8	6.435,8	11.291,7	1.144,7	1.121,2	2.265,9
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4.289,9	34.295,5	38.585,4	1.096,0	7.050,0	8.146,0
H. Transports et entreposage	5.891,1	1.954,7	7.845,8	1.346,4	366,0	1.712,4
Transports	4.107,4	899,9	5.007,3	889,9	156,6	1.046,5
Entreposage et services auxiliaires des transports	1.478,6	992,2	2.470,8	396,3	191,4	587,7
Activités de poste et de courrier	305,1	62,5	367,6	60,1	18,1	78,2
I. Hébergement et restauration	14.585,6	1.187,4	15.773,0	3.753,2	213,0	3.966,1
J. Information et communication	358,1	3.780,9	4.139,0	79,2	615,5	694,6
Édition	9,4	333,8	343,2	1,5	49,2	50,7
Production de films et de la musique, radio et télévision	217,2	532,5	749,7	50,7	85,4	136,1
Télécommunications	16,8	318,6	335,4	3,3	62,6	65,8
Activités informatiques et activités de service informatique	114,7	2.596,0	2.710,7	23,7	418,2	442,0
K. Activités financières et d'assurance	70,6	2.969,7	3.040,4	14,6	517,2	531,9
L. Activités immobilières	143,8	607,9	751,7	30,3	102,4	132,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	601,6	7.838,0	8.439,6	123,9	1.299,4	1.423,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	128,0	4.417,7	4.545,7	27,2	739,5	766,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	164,0	1.867,8	2.031,8	41,6	300,5	342,0
Recherche-développement scientifique	17,6	157,2	174,8	2,9	25,0	27,9
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	142,6	1.089,6	1.232,2	28,2	185,4	213,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	149,4	305,8	455,2	24,0	49,0	73,0
N. Activités de services administratifs et de soutien	25.570,8	16.394,9	41.965,6	7.076,0	3.394,1	10.470,1
Activités de location et location-bail	296,5	363,0	659,6	68,7	64,3	133,0
Activités liées à l'emploi	14.864,0	12.724,7	27.588,8	4.602,6	2.810,2	7.412,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	22,2	857,9	880,1	5,0	124,0	128,9
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	10.388,0	2.449,2	12.837,2	2.399,8	395,6	2.795,4
O. Administration publique	39,5	953,4	992,9	26,9	152,6	179,6
P. Enseignement	474,4	739,0	1.213,4	84,9	114,7	199,6
Q. Santé humaine et action sociale	2.307,1	427,9	2.735,0	670,1	210,2	880,3
Activités pour la santé humaine	93,9	58,5	152,4	64,3	27,0	91,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	149,6	180,5	330,1	97,9	130,1	228,0
Action sociale sans hébergement	2.063,5	189,0	2.252,5	507,9	53,1	561,0
R. Arts, spectacles et activités récréatives	1.045,4	1.562,6	2.608,0	241,8	296,4	538,2
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	244,0	418,8	662,8	56,6	81,0	137,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	801,4	1.143,8	1.945,2	185,3	215,4	400,6
S. Autres activités de service	5.259,0	1.920,6	7.179,6	1.160,2	388,1	1.548,3
Activités des organisations associatives	220,0	664,6	884,6	46,8	146,3	193,1
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	133,4	351,8	485,2	29,9	58,5	88,4
Autres services personnels	4.905,6	904,2	5.809,8	1.083,6	183,3	1.266,9
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	42,0	49,9	91,9	8,0	9,5	17,5
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	6,5	25,4	31,8	0,5	3,5	4,0
Total	95.140,9	88.466,8	183.607,7	27.100,0	17.160,7	44.260,8

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004 (montants en milliers d'euros)

Tableau 4a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	6,7	1,0	7,7	6,7	1,0	7,7
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	6,7	1,0	7,7	6,7	1,0	7,7
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
H. Transports et entreposage	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Transports	-	-	-	-	-	-
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	-	-	-	-	-	-
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	1,1	-	1,1	1,1	-	1,1
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	1,7	-	1,7	1,7	-	1,7
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1,7	-	1,7	1,7	-	1,7
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	2,6	4,0	6,6	2,7	4,2	6,9
Q. Santé humaine et action sociale	387,3	37,2	424,4	311,6	28,4	340,0
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	387,3	37,2	424,4	311,6	28,4	340,0
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	-	-	-	-	-	-
Activités des organisations associatives	-	-	-	-	-	-
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	401,4	42,1	443,5	325,9	33,6	359,5

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Chômeurs de longue durée (montants en milliers d'euros)

Tableau 4b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	278,3	14,9	293,2	223,4	14,4	237,9
Agriculture	252,1	13,1	265,2	202,0	12,7	214,7
Sylviculture	25,6	1,3	26,9	20,9	1,1	22,0
Pêche et aquaculture	0,7	0,5	1,2	0,5	0,6	1,1
B. Industries extractives	12,4	1,5	13,9	12,5	1,1	13,6
C. Industries manufacturières	2.226,4	881,8	3.108,2	2.129,5	713,4	2.843,0
Industries alimentaires, boissons, tabac	533,7	357,0	890,6	525,6	250,4	776,0
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	150,6	36,1	186,7	132,3	31,3	163,6
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	74,8	21,4	96,2	72,7	18,3	91,1
Industrie du papier et du carton	52,6	6,6	59,2	45,5	4,5	50,0
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	95,4	56,9	152,4	90,0	49,8	139,8
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	60,8	34,8	95,5	57,4	31,9	89,3
Industrie pharmaceutique	19,0	16,9	35,9	19,6	16,2	35,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	104,3	20,3	124,6	94,6	18,5	113,1
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	99,0	30,7	129,7	97,5	27,6	125,1
Métallurgie	26,9	5,1	32,0	27,5	4,6	32,1
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	461,7	113,9	575,5	447,5	99,8	547,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	21,6	14,1	35,7	23,3	13,6	36,9
Fabrication d'équipements électriques	52,0	16,6	68,6	45,0	15,0	60,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	130,3	57,0	187,3	128,7	47,4	176,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	79,1	7,8	86,9	77,8	7,5	85,3
Fabrication d'autres matériels de transport	34,9	8,7	43,6	29,1	7,6	36,7
Fabrication de meubles et autres industries	171,2	48,6	219,8	158,6	44,0	202,6
Réparation et installation de machines et d'équipements	58,8	29,5	88,3	56,8	25,4	82,2
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,9	39,6	41,4	2,1	38,9	41,0
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	114,9	23,7	138,6	110,2	21,8	132,1
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	114,9	23,7	138,6	110,2	21,8	132,1
F. Construction	3.466,4	659,5	4.125,9	3.611,6	607,8	4.219,5
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.529,6	6.498,8	9.028,4	2.370,8	4.847,2	7.218,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	680,8	288,3	969,1	669,5	252,4	921,9
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	859,8	1.202,3	2.062,1	795,8	1.087,0	1.882,7
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	989,0	5.008,3	5.997,2	905,6	3.507,8	4.413,3
H. Transports et entreposage	1.778,0	298,6	2.076,6	1.576,0	274,4	1.850,4
Transports	1.356,9	141,1	1.498,0	1.177,3	126,0	1.303,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	276,8	125,2	402,0	263,1	118,7	381,8
Activités de poste et de courrier	144,3	32,3	176,6	135,6	29,7	165,3
I. Hébergement et restauration	2.708,4	260,1	2.968,6	2.815,6	245,2	3.060,9
J. Information et communication	78,1	666,2	744,3	66,2	599,8	666,1
Édition	8,4	83,0	91,4	6,3	77,3	83,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	18,3	69,6	87,9	16,4	61,4	77,7
Télécommunications	4,9	66,2	71,0	4,5	57,8	62,2
Activités informatiques et activités de service informatique	46,6	447,4	494,0	39,1	403,4	442,5
K. Activités financières et d'assurance	21,7	459,2	480,9	17,4	414,3	431,7
L. Activités immobilières	208,7	297,0	505,7	181,0	282,3	463,4
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	194,3	1.410,0	1.604,3	159,9	1.245,6	1.405,5
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	64,0	804,5	868,5	51,5	690,5	742,0
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	38,3	322,4	360,6	34,9	298,2	333,1
Recherche-développement scientifique	4,7	32,7	37,4	3,5	32,4	35,9
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	56,9	165,6	222,5	45,2	152,8	198,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	30,4	84,9	115,3	24,8	71,8	96,6
N. Activités de services administratifs et de soutien	7.156,9	1.737,4	8.894,3	6.735,2	1.581,4	8.316,6
Activités de location et location-bail	77,2	79,7	156,9	74,3	66,6	140,9
Activités liées à l'emploi	2.886,3	1.066,7	3.953,0	2.891,7	976,0	3.867,7
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	18,9	77,6	96,5	20,8	71,9	92,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	4.174,6	513,4	4.687,9	3.748,4	466,9	4.215,3
O. Administration publique	9,8	114,6	124,5	7,5	94,4	101,9
P. Enseignement	518,5	418,0	936,5	432,1	381,2	813,3
Q. Santé humaine et action sociale	4.194,6	2.689,3	6.883,9	3.196,3	2.666,5	5.862,8
Activités pour la santé humaine	470,6	806,6	1.277,2	460,5	790,3	1.250,9
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	932,8	1.114,0	2.046,9	911,9	1.144,6	2.056,5
Action sociale sans hébergement	2.791,2	768,6	3.559,8	1.823,8	731,6	2.555,4
R. Arts, spectacles et activités récréatives	330,8	383,5	714,3	285,2	357,1	642,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	115,1	242,4	357,5	101,5	228,8	330,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs	215,7	141,1	356,8	183,7	128,3	312,1
S. Autres activités de service	946,1	634,8	1.580,8	779,1	560,1	1.339,3
Activités des organisations associatives	172,1	440,5	612,6	145,5	410,4	555,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	29,2	21,9	51,0	28,3	18,2	46,5
Autres services personnels	744,8	172,5	917,3	605,3	131,5	736,8
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	22,0	42,3	64,2	16,0	37,6	53,6
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	5,0	10,1	15,1	3,1	8,7	11,8
Total	26.802,6	17.540,9	44.343,5	24.730,9	14.993,4	39.724,3

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle (montants en milliers d'euros)

Tableau 4c

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	0,3	-	0,3	0,1	-	0,1
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0,3	-	0,3	0,1	-	0,1
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2,1	-	2,1	1,0	-	1,0
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	2,1	-	2,1	1,0	-	1,0
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	35,0	1,6	36,7	25,0	1,5	26,5
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	35,0	1,6	36,7	25,0	1,5	26,5
H. Transports et entreposage	28,5	-	28,5	29,6	-	29,6
Transports	28,5	-	28,5	29,6	-	29,6
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	8,5	0,5	9,0	7,9	0,5	8,4
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	37,6	16,4	54,0	36,0	16,2	52,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,0	4,5	15,5	8,1	3,6	11,7
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	2,5	2,5	-	1,8	1,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	8,5	2,0	10,5	5,6	1,8	7,4
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	2,5	-	2,5	2,5	-	2,5
N. Activités de services administratifs et de soutien	18,3	72,1	90,3	16,1	61,2	77,3
Activités de location et location-bail	0,6	0,5	1,1	0,5	0,4	0,9
Activités liées à l'emploi	-	65,1	65,1	-	55,5	55,5
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	17,0	5,5	22,5	14,9	4,3	19,2
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	0,6	1,0	1,6	0,6	1,0	1,6
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	360,3	1.106,6	1.466,9	329,9	960,8	1.290,8
Q. Santé humaine et action sociale	611,1	365,6	976,7	609,3	374,7	984,0
Activités pour la santé humaine	25,6	18,8	44,4	27,1	19,5	46,6
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	86,1	106,6	192,6	99,5	111,8	211,2
Action sociale sans hébergement	499,5	240,2	739,7	482,7	243,4	726,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	70,9	47,3	118,2	66,7	48,5	115,2
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	56,5	41,6	98,1	52,2	42,5	94,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	14,4	5,7	20,0	14,5	6,1	20,6
S. Autres activités de service	77,7	115,1	192,8	70,3	101,6	171,9
Activités des organisations associatives	77,7	115,1	192,8	70,3	101,6	171,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.261,3	1.729,7	2.991,0	1.200,1	1.568,6	2.768,6

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale (montants en milliers d'euros)

Tableau 4d

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	5,3	1,0	6,3	3,4	1,0	4,4
Agriculture	3,3	-	3,3	1,9	-	1,9
Sylviculture	2,0	1,0	3,0	1,4	1,0	2,4
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	37,6	0,9	38,5	42,5	1,0	43,5
Industries alimentaires, boissons, tabac	13,4	-	13,4	15,9	-	15,9
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	8,9	-	8,9	10,2	-	10,2
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5,3	-	5,3	5,7	-	5,7
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	6,0	0,9	6,8	6,5	1,0	7,5
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	3,1	-	3,1	3,2	-	3,2
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	86,2	1,7	87,9	87,1	1,9	88,9
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	86,2	1,7	87,9	87,1	1,9	88,9
F. Construction	49,3	1,8	51,1	53,6	2,0	55,6
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	26,4	4,6	30,9	26,1	4,3	30,4
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	5,9	-	5,9	6,1	-	6,1
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	15,4	-	15,4	15,5	-	15,5
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	5,1	4,6	9,7	4,4	4,3	8,8
H. Transports et entreposage	38,9	3,5	42,4	38,4	3,7	42,1
Transports	27,0	1,0	28,0	25,6	1,0	26,6
Entreposage et services auxiliaires des transports	9,9	2,5	12,5	10,8	2,7	13,4
Activités de poste et de courrier	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0
I. Hébergement et restauration	23,1	2,7	25,8	22,9	2,9	25,8
J. Information et communication	3,0	5,8	8,7	2,5	5,8	8,3
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	3,0	-	3,0	2,5	-	2,5
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	5,8	5,8	-	5,8	5,8
K. Activités financières et d'assurance	2,3	-	2,3	2,1	-	2,1
L. Activités immobilières	12,9	3,3	16,2	13,5	3,3	16,8
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	4,7	5,0	0,2	4,8	5,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0,3	2,8	3,1	0,2	3,0	3,2
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	1,9	1,9	-	1,8	1,8
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	1.868,7	39,8	1.908,5	1.846,1	41,3	1.887,4
Activités de location et location-bail	11,0	3,2	14,2	10,8	2,8	13,6
Activités liées à l'emploi	1.357,5	25,5	1.383,1	1.354,5	26,7	1.381,2
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	500,1	11,1	511,2	480,7	11,8	492,5
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	70,3	29,6	99,9	72,7	30,5	103,2
Q. Santé humaine et action sociale	3.493,0	411,2	3.904,2	2.953,7	376,8	3.330,5
Activités pour la santé humaine	1,7	2,3	4,0	2,0	2,8	4,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	25,1	7,1	32,2	21,4	7,1	28,5
Action sociale sans hébergement	3.466,2	401,8	3.868,0	2.930,3	366,8	3.297,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	44,6	8,3	52,9	43,6	8,1	51,7
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	43,2	7,8	50,9	42,2	7,5	49,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1,4	0,5	2,0	1,4	0,7	2,1
S. Autres activités de service	250,1	18,0	268,0	232,2	19,0	251,2
Activités des organisations associatives	110,5	14,9	125,4	100,5	16,3	116,7
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	0,5	-	0,5	0,4	-	0,4
Autres services personnels	139,1	3,1	142,2	131,2	2,8	134,0
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	6.011,9	536,8	6.548,7	5.440,5	506,3	5.946,7

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 4e

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	6,2	1,0	7,2	4,6	1,0	5,6
Agriculture	6,2	1,0	7,2	4,6	1,0	5,6
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0
C. Industries manufacturières	724,7	271,0	995,7	634,2	253,8	888,0
Industries alimentaires, boissons, tabac	90,1	31,0	121,1	79,8	27,6	107,4
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	77,0	10,6	87,6	73,5	9,8	83,3
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	24,3	3,6	28,0	23,0	3,2	26,2
Industrie du papier et du carton	28,3	5,3	33,6	26,0	3,9	29,8
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	48,4	17,4	65,8	49,0	17,0	66,0
Cokéfaction et raffinage	4,0	1,0	5,0	2,2	1,0	3,2
Industrie chimique	57,9	32,5	90,3	51,9	32,7	84,6
Industrie pharmaceutique	4,4	10,0	14,5	3,4	9,8	13,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	31,7	15,8	47,5	26,8	15,7	42,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	30,7	11,8	42,5	24,2	10,9	35,0
Métallurgie	37,5	7,3	44,8	33,1	7,1	40,2
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	107,3	28,9	136,3	96,4	27,4	123,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	44,8	32,9	77,7	42,8	33,5	76,3
Fabrication d'équipements électriques	16,6	9,0	25,6	14,5	8,4	22,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	25,2	11,8	37,0	18,4	9,6	28,0
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	54,1	16,6	70,7	30,9	14,4	45,3
Fabrication d'autres matériels de transport	5,5	2,6	8,1	5,8	2,4	8,1
Fabrication de meubles et autres industries	17,3	7,6	24,9	15,7	7,2	22,9
Réparation et installation de machines et d'équipements	19,7	15,3	35,0	16,8	12,5	29,3
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,7	27,4	29,1	2,0	24,1	26,1
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	9,7	8,8	18,6	8,5	4,2	12,7
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	9,7	8,8	18,6	8,5	4,2	12,7
F. Construction	248,5	55,0	303,5	245,7	57,0	302,7
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	168,1	317,6	485,7	145,6	288,3	433,9
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	36,3	31,7	68,0	30,1	27,6	57,7
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	93,7	161,2	254,9	81,3	152,2	233,4
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	38,1	124,7	162,8	34,2	108,5	142,8
H. Transports et entreposage	135,3	78,8	214,0	114,0	75,8	189,8
Transports	92,1	28,3	120,4	76,7	27,5	104,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	41,3	48,5	89,8	35,1	46,3	81,4
Activités de poste et de courrier	1,8	2,0	3,8	2,2	2,0	4,2
I. Hébergement et restauration	32,2	3,3	35,5	31,2	3,2	34,4
J. Information et communication	2,9	60,6	63,5	3,0	59,1	62,1
Édition	1,7	4,3	6,1	1,8	3,8	5,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	0,1	2,8	2,9	0,1	2,5	2,6
Télécommunications	-	3,0	3,0	-	2,6	2,6
Activités informatiques et activités de service informatique	1,2	50,4	51,6	1,1	50,2	51,4
K. Activités financières et d'assurance	1,4	24,6	26,1	1,5	24,1	25,6
L. Activités immobilières	4,0	4,4	8,3	3,5	4,7	8,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,1	113,0	124,1	10,6	112,4	123,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	3,2	38,5	41,7	3,1	38,2	41,3
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	5,7	51,7	57,4	5,4	49,9	55,2
Recherche-développement scientifique	-	7,7	7,7	-	7,2	7,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	1,1	12,7	13,8	1,3	14,1	15,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	1,0	2,5	3,5	0,9	3,0	3,9
N. Activités de services administratifs et de soutien	526,3	165,5	691,7	542,3	167,4	709,8
Activités de location et location-bail	3,2	2,6	5,8	3,1	2,4	5,5
Activités liées à l'emploi	392,4	146,6	538,9	416,1	150,2	566,2
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	130,7	15,4	146,0	123,2	13,8	137,0
O. Administration publique	1,0	7,7	8,7	0,9	7,0	7,9
P. Enseignement	16,2	28,7	44,9	12,1	27,1	39,2
Q. Santé humaine et action sociale	81,8	56,4	138,2	64,4	55,3	119,7
Activités pour la santé humaine	12,6	22,7	35,4	9,9	22,1	32,0
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	16,2	10,7	26,9	14,9	11,0	25,9
Action sociale sans hébergement	52,9	23,0	75,9	39,6	22,1	61,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	4,2	6,5	10,7	3,5	6,1	9,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	2,3	3,0	5,3	1,6	3,0	4,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1,8	3,5	5,3	1,9	3,1	5,0
S. Autres activités de service	23,6	27,7	51,3	20,7	27,0	47,7
Activités des organisations associatives	1,0	16,1	17,1	1,0	16,9	17,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	4,8	-	4,8	4,3	-	4,3
Autres services personnels	17,9	11,6	29,4	15,5	10,1	25,5
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	2.000,8	1.258,0	3.258,8	1.850,2	1.197,6	3.047,8

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Premiers engagements (montants en milliers d'euros)

Tableau 5

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	625,5	72,9	698,4	332,1	39,3	371,4
Agriculture	580,8	61,2	642,0	309,0	32,5	341,4
Sylviculture	36,2	9,5	45,7	18,8	5,4	24,3
Pêche et aquaculture	8,5	2,3	10,8	4,3	1,4	5,7
B. Industries extractives	2,6	2,0	4,6	1,2	0,8	2,0
C. Industries manufacturières	1.551,8	715,3	2.267,1	862,1	371,2	1.233,3
Industries alimentaires, boissons, tabac	389,6	236,7	626,3	222,6	118,4	341,0
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	66,2	20,1	86,3	38,0	12,8	50,8
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	66,7	19,2	85,9	35,9	9,6	45,5
Industrie du papier et du carton	13,1	6,3	19,4	7,3	2,6	9,9
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	51,1	98,4	149,5	26,6	53,6	80,2
Cokéfaction et raffinage	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Industrie chimique	13,0	21,0	34,0	6,9	10,7	17,6
Industrie pharmaceutique	0,9	9,7	10,6	0,4	5,8	6,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	31,6	20,3	51,9	15,7	10,7	26,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	72,9	21,3	94,2	38,5	11,0	49,4
Métallurgie	3,9	7,8	11,6	1,8	3,2	4,9
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	444,0	102,2	546,2	245,7	52,6	298,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	8,3	17,6	26,0	4,2	9,1	13,3
Fabrication d'équipements électriques	16,7	21,5	38,2	9,1	11,5	20,7
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	72,3	31,9	104,2	35,8	15,7	51,5
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	17,0	5,9	22,9	9,7	3,2	12,9
Fabrication d'autres matériels de transport	9,7	7,3	17,0	4,9	4,8	9,7
Fabrication de meubles et autres industries	171,8	34,0	205,8	97,8	19,1	117,0
Réparation et installation de machines et d'équipements	102,9	33,2	136,1	61,3	16,4	77,6
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,9	39,2	48,1	4,9	23,4	28,2
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	83,2	48,5	131,7	45,6	28,1	73,7
Captage, traitement et distribution d'eau	0,7	1,0	1,6	0,3	1,0	1,3
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	82,6	47,5	130,1	45,2	27,1	72,4
F. Construction	6.775,7	833,5	7.609,2	3.989,6	472,6	4.462,2
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.404,0	7.530,5	9.934,6	1.359,0	4.020,9	5.380,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	801,6	334,2	1.135,8	468,3	182,1	650,4
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	639,7	2.629,6	3.269,3	342,3	1.469,7	1.812,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	962,8	4.566,7	5.529,5	548,4	2.369,2	2.917,6
H. Transports et entreposage	1.383,6	401,4	1.785,0	746,5	222,0	968,5
Transports	1.174,1	134,1	1.308,2	622,7	76,8	699,6
Entreposage et services auxiliaires des transports	71,5	246,0	317,5	38,8	130,5	169,3
Activités de poste et de courrier	138,0	21,3	159,3	84,9	14,7	99,6
I. Hébergement et restauration	3.681,7	333,2	4.015,0	2.384,0	199,6	2.583,6
J. Information et communication	22,9	1.638,4	1.661,3	13,3	888,2	901,5
Édition	1,9	77,4	79,4	1,3	43,4	44,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	5,4	118,6	124,0	2,6	66,7	69,3
Télécommunications	1,7	85,7	87,4	1,4	48,4	49,8
Activités informatiques et activités de service informatique	13,8	1.356,7	1.370,5	8,0	729,7	737,7
K. Activités financières et d'assurance	37,8	1.551,2	1.588,9	21,6	835,4	857,0
L. Activités immobilières	224,3	765,8	990,1	135,5	440,7	576,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	212,8	4.057,1	4.269,8	124,6	2.245,4	2.370,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	61,2	2.444,2	2.505,4	36,9	1.365,2	1.402,1
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	53,6	902,9	956,5	30,2	483,2	513,4
Recherche-développement scientifique	1,7	108,8	110,5	1,2	59,2	60,4
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	57,7	349,2	406,9	32,5	190,2	222,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	38,7	251,9	290,6	23,8	147,5	171,3
N. Activités de services administratifs et de soutien	2.031,8	922,9	2.954,7	1.162,6	502,6	1.665,2
Activités de location et location-bail	98,4	96,6	194,9	53,1	53,1	106,2
Activités liées à l'emploi	46,4	142,0	188,4	24,1	73,0	97,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2,6	134,8	137,5	2,0	75,1	77,1
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1.884,4	549,5	2.434,0	1.083,3	301,4	1.384,7
O. Administration publique	-	149,2	149,2	-	102,2	102,2
P. Enseignement	44,7	255,5	300,1	23,5	142,8	166,3
Q. Santé humaine et action sociale	481,7	1.481,0	1.962,7	287,6	809,8	1.097,5
Activités pour la santé humaine	93,5	914,4	1.007,9	49,8	507,5	557,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	12,1	77,7	89,8	6,1	43,2	49,3
Action sociale sans hébergement	376,1	488,9	865,0	231,6	259,2	490,9
R. Arts, spectacles et activités récréatives	222,9	473,5	696,4	124,2	266,9	391,1
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	39,6	258,3	297,9	21,7	155,2	176,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs	183,3	215,2	398,5	102,5	111,7	214,2
S. Autres activités de service	981,0	1.168,7	2.149,7	553,0	642,7	1.195,8
Activités des organisations associatives	34,8	759,1	793,9	19,8	422,9	442,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	36,8	30,7	67,5	23,1	15,1	38,2
Autres services personnels	909,4	378,8	1.288,3	510,2	204,8	715,0
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	76,6	376,4	452,9	48,5	245,4	293,9
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	10,5	76,8	87,3	5,3	40,9	46,2
Total	20.864,1	22.892,7	43.756,8	12.224,6	12.540,9	24.765,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Redistribution du travail - mesures classiques (montants en milliers d'euros)

Tableau 6a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	1.362,5	683,7	2.046,3	622,0	297,4	919,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	210,7	157,7	368,3	125,3	71,1	196,3
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	46,1	119,7	165,8	19,9	50,0	70,0
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	54,2	14,0	68,1	22,3	5,6	27,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	265,0	27,7	292,7	118,6	12,7	131,3
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	214,5	88,7	303,2	103,0	36,7	139,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	172,4	172,4	-	71,1	71,1
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	14,9	14,9	-	14,1	14,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	572,1	88,7	660,8	232,8	36,2	269,0
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	59,0	-	59,0	23,9	-	23,9
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	59,0	-	59,0	23,9	-	23,9
F. Construction	9,3	-	9,3	9,6	-	9,6
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	209,3	902,3	1.111,6	87,1	376,5	463,5
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	203,7	208,6	412,3	84,7	87,6	172,3
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4,9	494,2	499,1	2,0	205,7	207,7
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	0,7	199,5	200,1	0,3	83,2	83,5
H. Transports et entreposage	170,8	288,0	458,8	165,1	118,9	284,0
Transports	25,2	42,5	67,7	14,1	17,2	31,2
Entreposage et services auxiliaires des transports	145,6	245,5	391,1	151,0	101,8	252,8
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	47,6	9,5	57,0	19,5	3,8	23,3
J. Information et communication	5,5	265,5	271,0	2,2	107,4	109,6
Édition	5,5	233,7	239,1	2,2	94,4	96,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	2,3	2,3	-	1,0	1,0
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	29,6	29,6	-	12,1	12,1
K. Activités financières et d'assurance	-	309,0	309,0	-	133,0	133,0
L. Activités immobilières	29,7	28,5	58,3	12,6	12,5	25,1
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	1.459,5	1.459,5	-	585,6	585,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	37,3	37,3	-	15,3	15,3
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	1.388,4	1.388,4	-	556,7	556,7
Recherche-développement scientifique	-	2,8	2,8	-	1,2	1,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	28,0	28,0	-	11,2	11,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	3,0	3,0	-	1,2	1,2
N. Activités de services administratifs et de soutien	74,5	229,8	304,3	35,9	113,1	149,0
Activités de location et location-bail	-	21,7	21,7	-	12,0	12,0
Activités liées à l'emploi	-	8,1	8,1	-	8,1	8,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	171,4	171,4	-	72,4	72,4
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	74,5	28,7	103,2	35,9	20,5	56,5
O. Administration publique	-	28,0	28,0	-	11,7	11,7
P. Enseignement	-	24,2	24,2	-	10,1	10,1
Q. Santé humaine et action sociale	4,8	334,0	338,8	2,0	137,7	139,6
Activités pour la santé humaine	-	171,4	171,4	-	70,2	70,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	4,8	126,7	131,5	2,0	52,7	54,7
Action sociale sans hébergement	-	35,8	35,8	-	14,7	14,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	7,0	14,0	21,0	2,8	5,6	8,4
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	7,0	5,0	12,0	2,8	2,0	4,8
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	9,0	9,0	-	3,6	3,6
S. Autres activités de service	2,7	196,8	199,5	1,3	80,1	81,4
Activités des organisations associatives	2,7	196,8	199,5	1,3	80,1	81,4
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.982,6	4.772,9	6.755,5	984,0	1.993,4	2.977,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Redistribution du travail - mesures de crise (montants en milliers d'euros)

Tableau 6b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	34,9	117,9	152,8	35,3	119,4	154,7
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	29,8	29,7	59,4	30,0	29,5	59,5
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	8,6	8,6	-	8,7	8,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	3,3	3,3	-	3,0	3,0
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	5,1	31,4	36,6	5,3	33,1	38,4
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	4,8	4,8	-	5,0	5,0
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	39,1	39,1	-	39,3	39,3
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	1,0	1,0	-	0,9	0,9
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	-	44,7	44,7	-	45,5	45,5
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,7	79,8	81,5	1,2	75,4	76,6
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	9,1	9,1	-	9,4	9,4
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,2	46,5	47,7	0,9	43,8	44,7
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	0,4	24,3	24,7	0,4	22,2	22,6
H. Transports et entreposage	-	7,6	7,6	-	7,5	7,5
Transports	-	4,5	4,5	-	4,5	4,5
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	3,1	3,1	-	3,0	3,0
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	-	-	-	-	-	-
J. Information et communication	-	47,8	47,8	-	48,6	48,6
Édition	-	5,0	5,0	-	5,0	5,0
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	15,0	15,0	-	15,0	15,0
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	27,8	27,8	-	28,6	28,6
K. Activités financières et d'assurance	-	3,4	3,4	-	3,4	3,4
L. Activités immobilières	-	13,9	13,9	-	13,5	13,5
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	266,8	266,8	-	268,6	268,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	141,6	141,6	-	142,2	142,2
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	73,6	73,6	-	73,4	73,4
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	51,6	51,6	-	53,0	53,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	-	81,0	81,0	-	80,4	80,4
Activités de location et location-bail	-	0,8	0,8	-	1,1	1,1
Activités liées à l'emploi	-	2,4	2,4	-	2,0	2,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	61,3	61,3	-	61,8	61,8
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	-	16,6	16,6	-	15,5	15,5
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	-	-	-	-	-	-
Q. Santé humaine et action sociale	-	15,3	15,3	-	14,6	14,6
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	-	15,3	15,3	-	14,6	14,6
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	-	10,5	10,5	-	10,6	10,6
Activités des organisations associatives	-	10,5	10,5	-	10,6	10,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	36,6	688,8	725,3	36,5	687,6	724,1

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Occupation de travailleurs "tuteurs" (montants en milliers d'euros)

Tableau 7

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	3,0	3,0	6,0	1,2	1,2	2,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	2,0	2,0	-	0,8	0,8
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	5,6	1,0	6,6	2,4	0,4	2,8
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	4,9	4,1	9,1	2,0	1,9	3,9
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	2,9	2,6	5,5	1,2	1,1	2,3
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	1,6	2,6	0,4	0,8	1,2
H. Transports et entreposage	1,0	2,0	3,0	0,4	0,8	1,2
Transports	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	2,0	2,0	-	0,8	0,8
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	-	-	-	-	-	-
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	-	-	-	-	-	-
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	-	-	-	-	-	-
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	-	-	-	-	-	-
Q. Santé humaine et action sociale	-	-	-	-	-	-
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	-	-	-	-	-	-
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	1,2	1,0	2,2	0,6	0,4	1,0
Activités des organisations associatives	-	-	-	-	-	-
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	1,2	1,0	2,2	0,6	0,4	1,0
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	16,7	12,1	28,8	7,0	5,1	12,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire (montants en milliers d'euros)

Tableau 8a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	13.104,5	500,8	13.605,3	3.055,4	81,5	3.136,8
Agriculture	12.489,7	472,9	12.962,6	2.913,8	76,4	2.990,2
Sylviculture	382,1	24,9	407,0	97,0	4,6	101,6
Pêche et aquaculture	232,6	3,0	235,7	44,6	0,4	45,0
B. Industries extractives	494,6	44,1	538,7	25,3	6,3	31,6
C. Industries manufacturières	102.180,7	17.544,6	119.725,3	10.085,2	3.079,6	13.164,8
Industries alimentaires, boissons, tabac	26.582,0	6.557,1	33.139,1	2.223,5	1.729,0	3.952,5
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	11.718,3	854,4	12.572,8	1.803,9	104,8	1.908,8
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4.502,4	454,4	4.956,7	466,9	65,4	532,2
Industrie du papier et du carton	2.694,1	222,3	2.916,4	326,6	24,7	351,3
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1.899,4	1.182,3	3.081,6	191,7	184,8	376,5
Cokéfaction et raffinage	-	10,7	10,7	-	1,2	1,2
Industrie chimique	2.593,9	1.017,6	3.611,5	250,3	102,5	352,8
Industrie pharmaceutique	727,2	481,6	1.208,8	87,1	40,3	127,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	4.309,5	548,3	4.857,8	442,8	60,6	503,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4.199,2	703,4	4.902,5	273,0	85,8	358,8
Métallurgie	1.351,2	117,9	1.469,1	96,7	11,2	108,0
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	15.979,2	1.613,0	17.592,2	1.592,8	216,1	1.809,0
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.485,9	363,9	1.849,8	132,2	39,8	172,0
Fabrication d'équipements électriques	2.512,1	445,7	2.957,8	228,8	43,6	272,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	5.266,8	973,9	6.240,7	407,3	114,5	521,8
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.852,6	249,1	5.101,6	258,5	22,6	281,1
Fabrication d'autres matériels de transport	593,3	91,8	685,1	48,5	10,0	58,5
Fabrication de meubles et autres industries	8.941,7	1.258,8	10.200,5	1.068,3	179,0	1.247,3
Réparation et installation de machines et d'équipements	1.972,1	398,4	2.370,6	186,1	43,8	229,9
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	29,8	1.926,0	1.955,8	2,6	157,6	160,2
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	4.210,6	504,3	4.714,9	514,3	54,2	568,5
Captage, traitement et distribution d'eau	15,3	30,2	45,5	0,6	1,2	1,9
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	4.195,3	474,1	4.669,4	513,7	53,0	566,7
F. Construction	43.052,4	7.217,9	50.270,3	2.511,9	1.150,6	3.662,4
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	63.419,3	145.561,7	208.981,0	9.504,7	32.324,3	41.829,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	13.486,6	5.692,0	19.178,6	1.586,5	868,5	2.455,0
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	28.787,8	26.501,7	55.289,5	4.063,0	3.887,5	7.950,5
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	21.145,0	113.368,0	134.513,0	3.855,1	27.568,3	31.423,5
H. Transports et entreposage	54.991,5	16.606,1	71.597,6	9.750,1	1.688,0	11.438,1
Transports	42.281,4	4.349,0	46.630,4	8.149,4	666,0	8.815,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	10.516,9	5.738,7	16.255,6	1.179,1	481,6	1.660,8
Activités de poste et de courrier	2.193,2	6.518,4	8.711,6	421,6	540,4	962,0
I. Hébergement et restauration	51.856,9	5.408,4	57.265,4	9.361,5	626,1	9.987,6
J. Information et communication	1.463,0	13.381,1	14.844,2	314,0	1.780,2	2.094,2
Édition	121,1	1.440,8	1.561,9	28,9	185,4	214,3
Production de films et de la musique, radio et télévision	593,9	1.736,4	2.330,3	146,9	251,2	398,1
Télécommunications	253,9	2.269,6	2.523,5	29,1	252,7	281,8
Activités informatiques et activités de service informatique	494,1	7.934,4	8.428,4	109,1	1.090,9	1.200,0
K. Activités financières et d'assurance	806,7	12.524,0	13.330,7	216,9	1.629,9	1.846,9
L. Activités immobilières	3.798,9	3.597,6	7.396,5	1.039,8	651,9	1.691,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.553,0	29.661,6	33.214,6	916,1	4.704,5	5.620,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	1.053,4	15.601,4	16.654,8	338,9	2.607,9	2.946,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	922,6	6.607,1	7.529,8	151,3	931,8	1.083,1
Recherche-développement scientifique	228,2	3.075,9	3.304,1	48,4	373,9	422,3
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	703,1	3.171,2	3.874,3	196,1	565,4	761,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	645,6	1.206,0	1.851,6	181,4	225,6	407,0
N. Activités de services administratifs et de soutien	118.002,1	42.509,7	160.511,8	24.660,2	8.361,5	33.021,7
Activités de location et location-bail	1.319,8	1.235,6	2.555,4	252,0	224,4	476,5
Activités liées à l'emploi	54.770,3	30.022,3	84.792,5	9.829,3	6.356,1	16.185,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	352,2	2.920,0	3.272,2	86,1	466,4	552,6
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	61.559,8	8.331,8	69.891,7	14.492,7	1.314,5	15.807,2
O. Administration publique	17.177,7	18.161,4	25.339,1	1.485,7	2.465,1	3.950,8
P. Enseignement	12.476,6	30.552,4	43.029,0	3.045,5	2.884,1	5.929,6
Q. Santé humaine et action sociale	67.020,9	57.370,4	124.391,3	18.778,8	8.557,6	27.336,4
Activités pour la santé humaine	11.128,4	22.112,8	33.241,2	2.018,2	2.690,1	4.708,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	9.872,5	17.117,0	26.989,5	1.586,8	1.345,1	2.932,0
Action sociale sans hébergement	46.020,0	18.140,6	64.160,6	15.173,7	4.522,4	19.696,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5.425,1	7.594,4	13.019,4	1.394,1	1.385,2	2.779,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	1.998,8	4.073,2	6.071,9	498,4	685,7	1.184,1
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.426,3	3.521,2	6.947,5	895,7	699,5	1.595,2
S. Autres activités de service	18.403,6	10.831,1	29.234,7	5.740,1	2.089,0	7.829,1
Activités des organisations associatives	2.667,5	7.193,6	9.861,0	795,1	1.200,3	1.995,4
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	619,7	1.051,3	1.670,9	94,4	155,8	250,2
Autres services personnels	15.116,4	2.586,3	17.702,7	4.850,7	732,9	5.583,5
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	949,2	812,4	1.761,6	345,6	211,2	556,8
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	186,9	389,5	576,5	49,3	102,8	152,1
Total	572.603,9	422.699,5	995.303,4	102.797,0	73.991,2	176.788,2

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 8b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	3,2	1,0	4,2	1,2	0,4	1,6
Agriculture	3,2	1,0	4,2	1,2	0,4	1,6
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	1,6	-	1,6	0,7	-	0,7
C. Industries manufacturières	377,1	190,3	567,3	152,1	68,8	220,9
Industries alimentaires, boissons, tabac	46,0	17,8	63,8	18,2	6,3	24,5
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	42,5	5,3	47,8	17,4	1,9	19,4
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	14,5	2,6	17,1	6,1	1,0	7,0
Industrie du papier et du carton	13,9	2,5	16,4	5,5	0,8	6,3
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	39,2	18,1	57,3	16,7	6,8	23,5
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	47,7	24,3	72,0	17,3	9,4	26,7
Industrie pharmaceutique	0,1	8,0	8,1	0,0	2,9	3,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	13,7	12,2	25,8	5,7	4,4	10,1
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	8,1	7,8	15,9	3,4	2,9	6,3
Métallurgie	16,0	5,3	21,3	6,4	2,0	8,4
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	52,5	19,2	71,7	21,3	7,0	28,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	34,0	28,9	62,9	14,2	11,3	25,5
Fabrication d'équipements électriques	9,3	5,0	14,3	3,8	1,7	5,6
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	7,9	6,0	13,9	3,3	2,1	5,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	9,1	9,6	18,6	3,7	3,5	7,1
Fabrication d'autres matériels de transport	3,5	2,8	6,3	1,5	0,6	2,1
Fabrication de meubles et autres industries	9,3	4,6	13,9	3,9	1,6	5,5
Réparation et installation de machines et d'équipements	10,0	10,3	20,3	3,7	2,5	6,2
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,7	13,6	15,3	0,6	4,4	5,0
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	7,1	1,0	8,1	2,9	0,4	3,3
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	7,1	1,0	8,1	2,9	0,4	3,3
F. Construction	163,1	46,4	209,5	63,4	16,7	80,1
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	92,5	228,1	320,6	35,9	74,3	110,2
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	20,1	21,7	41,8	7,8	7,4	15,2
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	49,9	107,1	157,1	20,2	37,5	57,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	22,5	99,3	121,7	7,8	29,4	37,2
H. Transports et entreposage	69,3	63,3	132,6	26,9	23,8	50,6
Transports	50,4	22,7	73,1	19,7	8,0	27,8
Entreposage et services auxiliaires des transports	17,8	39,6	57,4	6,7	15,3	22,0
Activités de poste et de courrier	1,1	1,0	2,1	0,5	0,4	0,9
I. Hébergement et restauration	23,7	2,0	25,7	9,1	0,7	9,8
J. Information et communication	2,1	56,1	58,2	0,8	19,5	20,3
Édition	0,9	3,3	4,2	0,3	1,3	1,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	0,1	1,9	1,9	0,1	0,7	0,8
Télécommunications	-	3,0	3,0	-	0,5	0,5
Activités informatiques et activités de service informatique	1,2	47,9	49,0	0,5	16,8	17,3
K. Activités financières et d'assurance	0,4	18,1	18,6	0,2	6,8	7,0
L. Activités immobilières	1,2	2,2	3,4	0,5	0,7	1,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,9	86,6	94,5	2,9	30,5	33,4
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	2,4	27,5	29,9	0,9	9,8	10,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	4,2	41,0	45,2	1,7	14,6	16,3
Recherche-développement scientifique	-	3,7	3,7	-	1,2	1,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	0,3	12,4	12,6	0,1	4,4	4,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	1,0	2,1	3,1	0,1	0,5	0,6
N. Activités de services administratifs et de soutien	391,4	146,4	537,8	147,2	50,2	197,4
Activités de location et location-bail	1,4	3,6	5,0	0,6	1,2	1,8
Activités liées à l'emploi	351,1	131,8	482,9	132,9	45,2	178,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	2,0	2,0	-	0,7	0,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	38,9	9,1	48,0	13,7	3,1	16,8
O. Administration publique	1,0	4,2	5,2	0,3	1,7	2,0
P. Enseignement	5,4	11,9	17,3	2,2	4,2	6,3
Q. Santé humaine et action sociale	40,9	31,9	72,7	13,3	11,6	24,9
Activités pour la santé humaine	2,0	10,8	12,8	0,8	3,7	4,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	5,3	5,2	10,5	2,2	1,9	4,1
Action sociale sans hébergement	33,5	15,9	49,4	10,4	6,0	16,4
R. Arts, spectacles et activités récréatives	4,3	3,0	7,3	1,6	1,2	2,8
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	2,3	1,5	3,8	0,8	0,5	1,3
Activités sportives, récréatives et de loisirs	2,0	1,5	3,5	0,9	0,6	1,5
S. Autres activités de service	15,0	22,4	37,4	4,4	7,1	11,5
Activités des organisations associatives	1,0	12,8	13,8	0,4	4,6	4,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1,0	-	1,0	0,3	-	0,3
Autres services personnels	13,0	9,6	22,6	3,8	2,5	6,3
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.208,9	928,3	2.137,1	466,3	322,8	789,1

D. Répartition des réductions par classe d'importance

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Réduction structurelle

Tableau 1

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	84.474,0	92.850,0	177.324,0	9,0	43.635,5	49.674,0	93.309,5	9,2
de 5 à 9 travailleurs	78.466,6	74.862,3	153.328,9	7,8	38.635,3	38.172,0	76.807,2	7,6
de 10 à 19 travailleurs	90.594,9	85.992,2	176.587,1	9,0	43.785,4	43.444,6	87.230,0	8,6
de 20 à 49 travailleurs	143.488,1	134.651,6	278.139,8	14,1	68.471,5	67.556,9	136.028,4	13,5
de 50 à 99 travailleurs	85.980,7	90.250,4	176.231,1	8,9	41.193,9	46.275,4	87.469,3	8,7
de 100 à 199 travailleurs	83.091,0	97.311,5	180.402,5	9,2	40.282,5	51.767,3	92.049,8	9,1
de 200 à 499 travailleurs	98.706,2	128.680,4	227.386,5	11,5	47.530,2	69.792,8	117.323,0	11,6
de 500 à 999 travailleurs	57.477,7	87.621,8	145.099,5	7,4	28.575,2	47.472,1	76.047,3	7,5
1.000 travailleurs et plus	178.269,7	277.807,5	456.077,2	23,1	88.921,3	155.729,6	244.650,9	24,2
Total	900.549,0	1.070.027,5	1.970.576,5	100,0	441.030,7	569.884,6	1.010.915,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	10.726,8	12.496,7	23.223,5	8,5	3.613,5	4.523,9	8.137,4	9,7
de 5 à 9 travailleurs	11.941,4	10.329,7	22.271,1	8,1	3.722,6	3.513,5	7.236,0	8,6
de 10 à 19 travailleurs	15.448,5	11.492,0	26.940,5	9,8	4.632,5	3.787,9	8.420,4	10,1
de 20 à 49 travailleurs	25.670,3	17.358,5	43.028,8	15,7	7.487,0	5.641,3	13.128,3	15,7
de 50 à 99 travailleurs	15.199,9	10.812,5	26.012,4	9,5	4.298,5	3.497,7	7.796,2	9,3
de 100 à 199 travailleurs	13.981,8	11.611,3	25.593,1	9,3	3.778,9	3.768,8	7.547,7	9,0
de 200 à 499 travailleurs	16.691,9	14.673,6	31.365,5	11,4	4.359,9	4.602,8	8.962,7	10,7
de 500 à 999 travailleurs	8.505,4	10.177,9	18.683,3	6,8	2.183,1	3.146,1	5.329,1	6,4
1.000 travailleurs et plus	26.483,5	30.541,0	57.024,5	20,8	7.124,7	10.100,0	17.224,7	20,6
Total	144.649,4	129.493,2	274.142,6	100,0	41.200,7	42.581,9	83.782,6	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement ou occupation de jeunes

Tableau 3

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	14.369,0	10.112,9	24.481,9	13,3	4.158,9	1.821,5	5.980,4	13,5
de 5 à 9 travailleurs	12.587,9	9.566,1	22.154,0	12,1	3.659,7	1.736,4	5.396,2	12,2
de 10 à 19 travailleurs	12.522,6	9.861,7	22.384,3	12,2	3.432,2	1.806,3	5.238,5	11,8
de 20 à 49 travailleurs	16.016,6	12.138,6	28.155,1	15,3	4.299,4	2.193,2	6.492,6	14,7
de 50 à 99 travailleurs	7.387,6	6.384,7	13.772,3	7,5	1.891,7	1.179,0	3.070,7	6,9
de 100 à 199 travailleurs	5.834,3	5.819,7	11.654,0	6,3	1.562,6	1.107,4	2.670,0	6,0
de 200 à 499 travailleurs	5.520,5	6.947,9	12.468,4	6,8	1.576,9	1.282,7	2.859,6	6,5
de 500 à 999 travailleurs	3.718,7	6.558,9	10.277,6	5,6	1.204,6	1.229,7	2.434,3	5,5
1.000 travailleurs et plus	17.183,8	21.076,4	38.260,2	20,8	5.313,9	4.804,5	10.118,4	22,9
Total	95.140,9	88.466,8	183.607,7	100,0	27.100,0	17.160,7	44.260,8	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004

Tableau 4a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	1,0	-	1,0	0,2	1,0	-	1,0	0,3
de 5 à 9 travailleurs	6,6	0,2	6,8	1,5	6,7	0,2	6,9	1,9
de 10 à 19 travailleurs	11,1	1,3	12,4	2,8	9,8	1,7	11,5	3,2
de 20 à 49 travailleurs	108,6	9,3	117,9	26,6	94,9	8,1	103,0	28,6
de 50 à 99 travailleurs	148,2	7,6	155,8	35,1	120,4	7,3	127,6	35,5
de 100 à 199 travailleurs	66,6	22,7	89,3	20,1	51,0	15,7	66,7	18,6
de 200 à 499 travailleurs	41,8	1,0	42,8	9,7	32,0	0,6	32,6	9,1
de 500 à 999 travailleurs	17,5	-	17,5	4,0	10,1	-	10,1	2,8
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	401,4	42,1	443,5	100,0	325,9	33,6	359,5	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Demandeurs d'emploi de longue durée

Tableau 4b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	5.172,4	5.368,4	10.540,9	23,8	5.072,1	4.443,0	9.515,2	24,0
de 5 à 9 travailleurs	3.424,0	2.633,9	6.057,9	13,7	3.324,7	2.190,8	5.515,5	13,9
de 10 à 19 travailleurs	3.211,2	2.284,6	5.495,8	12,4	3.067,4	1.909,9	4.977,3	12,5
de 20 à 49 travailleurs	4.399,4	2.280,1	6.679,5	15,1	4.012,6	2.016,6	6.029,1	15,2
de 50 à 99 travailleurs	2.335,5	1.266,3	3.601,7	8,1	2.049,4	1.168,5	3.217,8	8,1
de 100 à 199 travailleurs	1.617,1	680,3	2.297,4	5,2	1.299,2	624,9	1.924,1	4,8
de 200 à 499 travailleurs	1.482,6	696,0	2.178,5	4,9	1.188,8	604,8	1.793,6	4,5
de 500 à 999 travailleurs	1.020,2	516,1	1.536,3	3,5	784,3	435,6	1.219,9	3,1
1.000 travailleurs et plus	4.140,2	1.815,2	5.955,5	13,4	3.932,5	1.599,3	5.531,8	13,9
Total	26.802,6	17.540,9	44.343,5	100,0	24.730,9	14.993,4	39.724,3	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle

Tableau 4c

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	24,6	20,7	45,3	1,5	22,2	19,4	41,6	1,5
de 5 à 9 travailleurs	40,5	54,1	94,6	3,2	40,2	49,2	89,3	3,2
de 10 à 19 travailleurs	118,8	97,5	216,4	7,2	113,1	94,3	207,4	7,5
de 20 à 49 travailleurs	210,3	158,8	369,1	12,3	207,9	148,0	355,9	12,9
de 50 à 99 travailleurs	356,5	150,0	506,5	16,9	346,6	149,1	495,6	17,9
de 100 à 199 travailleurs	110,6	93,3	203,9	6,8	113,4	92,1	205,5	7,4
de 200 à 499 travailleurs	106,6	66,4	173,0	5,8	106,2	74,5	180,7	6,5
de 500 à 999 travailleurs	86,2	21,8	108,0	3,6	85,6	21,5	107,1	3,9
1.000 travailleurs et plus	207,1	1.067,1	1.274,1	42,6	164,9	920,5	1.085,4	39,2
Total	1.261,3	1.729,7	2.991,0	100,0	1.200,1	1.568,6	2.768,6	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale

Tableau 4d

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	36,8	12,1	49,0	0,7	36,0	13,2	49,2	0,8
de 5 à 9 travailleurs	128,6	14,5	143,1	2,2	129,2	15,2	144,5	2,4
de 10 à 19 travailleurs	378,1	41,4	419,5	6,4	365,3	42,5	407,8	6,9
de 20 à 49 travailleurs	1.724,8	77,1	1.801,9	27,5	1.628,0	76,2	1.704,2	28,7
de 50 à 99 travailleurs	1.903,0	123,1	2.026,1	30,9	1.744,5	122,1	1.866,6	31,4
de 100 à 199 travailleurs	938,2	84,4	1.022,6	15,6	826,9	76,2	903,2	15,2
de 200 à 499 travailleurs	377,5	15,8	393,4	6,0	325,7	15,4	341,1	5,7
de 500 à 999 travailleurs	337,1	158,6	495,7	7,6	222,1	134,8	356,9	6,0
1.000 travailleurs et plus	187,7	9,8	197,5	3,0	162,6	10,6	173,2	2,9
Total	6.011,9	536,8	6.548,7	100,0	5.440,5	506,3	5.946,7	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration

Tableau 4e

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	110,1	104,6	214,7	6,6	108,7	100,8	209,5	6,9
de 5 à 9 travailleurs	158,4	94,3	252,7	7,8	158,6	92,6	251,3	8,2
de 10 à 19 travailleurs	158,8	119,3	278,1	8,5	146,4	112,3	258,7	8,5
de 20 à 49 travailleurs	346,5	181,9	528,3	16,2	316,5	173,9	490,4	16,1
de 50 à 99 travailleurs	187,6	181,9	369,5	11,3	163,9	175,6	339,5	11,1
de 100 à 199 travailleurs	164,3	129,1	293,3	9,0	138,5	122,4	260,9	8,6
de 200 à 499 travailleurs	171,4	127,4	298,8	9,2	156,0	120,5	276,4	9,1
de 500 à 999 travailleurs	137,8	72,3	210,1	6,4	123,4	63,2	186,5	6,1
1.000 travailleurs et plus	566,1	247,3	813,4	25,0	538,2	236,3	774,6	25,4
Total	2.000,8	1.258,0	3.258,8	100,0	1.850,2	1.197,6	3.047,8	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Premiers engagements

Tableau 5

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	15.515,1	18.647,8	34.162,9	78,1	9.418,7	10.510,7	19.929,4	80,5
de 5 à 9 travailleurs	3.335,7	2.778,8	6.114,5	14,0	1.758,9	1.333,9	3.092,8	12,5
de 10 à 19 travailleurs	1.232,5	934,6	2.167,0	5,0	649,9	444,1	1.094,0	4,4
de 20 à 49 travailleurs	615,4	399,7	1.015,1	2,3	318,2	189,4	507,6	2,0
de 50 à 99 travailleurs	120,4	88,7	209,2	0,5	59,2	41,8	101,0	0,4
de 100 à 199 travailleurs	32,9	33,2	66,0	0,2	14,6	16,2	30,8	0,1
de 200 à 499 travailleurs	12,0	7,0	19,0	0,0	5,2	3,5	8,7	0,0
de 500 à 999 travailleurs	-	1,0	1,0	0,0	-	0,4	0,4	0,0
1.000 travailleurs et plus	-	2,0	2,0	0,0	-	0,8	0,8	0,0
Total	20.864,1	22.892,7	43.756,7	100,0	12.224,6	12.540,9	24.765,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Redistribution du travail - mesures classiques

Tableau 6a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	3,0	35,2	38,2	0,6	1,8	20,7	22,5	0,8
de 5 à 9 travailleurs	24,4	70,0	94,4	1,4	25,1	44,3	69,4	2,3
de 10 à 19 travailleurs	33,6	170,3	203,9	3,0	33,5	77,3	110,8	3,7
de 20 à 49 travailleurs	58,8	605,1	663,9	9,8	24,0	254,3	278,3	9,3
de 50 à 99 travailleurs	193,8	256,7	450,5	6,7	103,5	106,4	209,9	7,1
de 100 à 199 travailleurs	335,9	1.298,9	1.634,8	24,2	148,3	535,7	684,0	23,0
de 200 à 499 travailleurs	802,7	1.925,9	2.728,6	40,4	431,7	788,4	1.220,0	41,0
de 500 à 999 travailleurs	-	409,3	409,3	6,1	-	165,6	165,6	5,6
1.000 travailleurs et plus	530,4	1,5	531,9	7,9	216,0	0,7	216,7	7,3
Total	1.982,6	4.772,9	6.755,5	100,0	984,0	1.993,4	2.977,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Redistribution du travail - mesures de crise

Tableau 6b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	-	20,4	20,4	2,8	-	19,1	19,1	2,6
de 5 à 9 travailleurs	1,2	37,5	38,7	5,3	0,9	35,8	36,6	5,1
de 10 à 19 travailleurs	8,0	93,1	101,1	13,9	8,3	93,5	101,8	14,1
de 20 à 49 travailleurs	-	118,6	118,6	16,4	-	118,0	118,0	16,3
de 50 à 99 travailleurs	0,4	175,8	176,2	24,3	0,4	176,7	177,1	24,5
de 100 à 199 travailleurs	26,9	240,1	266,9	36,8	27,0	241,6	268,6	37,1
de 200 à 499 travailleurs	-	3,4	3,4	0,5	-	2,8	2,8	0,4
de 500 à 999 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	36,6	688,8	725,3	100,0	36,5	687,6	724,1	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Réduction des cotisations patronales en cas d'occupation de travailleurs "tuteurs"

Tableau 7

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	2,0	1,0	3,0	10,2	0,8	0,4	1,2	10,0
de 5 à 9 travailleurs	5,4	-	5,4	18,7	2,3	-	2,3	19,4
de 10 à 19 travailleurs	4,5	4,8	9,3	32,1	1,8	2,0	3,8	31,9
de 20 à 49 travailleurs	3,9	3,3	7,2	25,1	1,6	1,5	3,1	25,4
de 50 à 99 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 100 à 199 travailleurs	1,0	-	1,0	3,5	0,4	-	0,4	3,3
de 200 à 499 travailleurs	-	2,0	2,0	6,9	-	0,8	0,8	6,7
de 500 à 999 travailleurs	-	1,0	1,0	3,5	-	0,4	0,4	3,3
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	16,7	12,1	28,8	100,0	7,0	5,1	12,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire - Augmentation du pouvoir d'achat

Tableau 8a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	66.841,9	56.833,3	123.675,2	12,4	13.408,5	13.917,9	27.326,3	15,5
de 5 à 9 travailleurs	55.133,2	36.802,2	91.935,4	9,2	9.851,4	8.030,3	17.881,7	10,1
de 10 à 19 travailleurs	63.292,3	37.830,8	101.123,1	10,2	10.868,6	7.692,4	18.561,0	10,5
de 20 à 49 travailleurs	95.016,0	49.661,8	144.677,7	14,5	16.431,1	8.795,3	25.226,4	14,3
de 50 à 99 travailleurs	56.904,7	29.962,1	86.866,8	8,7	10.176,9	4.625,3	14.802,2	8,4
de 100 à 199 travailleurs	49.649,5	24.750,3	74.399,8	7,5	9.195,9	3.813,9	13.009,8	7,4
de 200 à 499 travailleurs	49.542,3	32.827,8	82.370,0	8,3	8.822,6	4.905,6	13.728,1	7,8
de 500 à 999 travailleurs	28.408,1	27.422,2	55.830,3	5,6	5.400,9	4.451,0	9.851,9	5,6
1.000 travailleurs et plus	107.816,0	126.609,1	234.425,1	23,6	18.641,2	17.759,6	36.400,8	20,6
Total	572.603,9	422.699,5	995.303,4	100,0	102.797,0	73.991,2	176.788,2	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2010

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration

Tableau 8b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	72,2	87,6	159,8	7,5	28,4	29,6	57,9	7,3
de 5 à 9 travailleurs	101,4	71,2	172,6	8,1	39,8	24,5	64,3	8,2
de 10 à 19 travailleurs	100,1	95,0	195,1	9,1	37,4	32,4	69,9	8,9
de 20 à 49 travailleurs	212,3	130,7	343,0	16,1	84,1	46,1	130,2	16,5
de 50 à 99 travailleurs	130,6	141,1	271,6	12,7	48,8	51,1	99,8	12,7
de 100 à 199 travailleurs	69,6	86,8	156,4	7,3	26,8	30,5	57,3	7,3
de 200 à 499 travailleurs	87,7	87,3	175,1	8,2	34,4	31,3	65,8	8,3
de 500 à 999 travailleurs	73,2	44,8	118,0	5,5	30,8	15,0	45,9	5,8
1.000 travailleurs et plus	361,8	183,7	545,6	25,5	135,7	62,3	198,0	25,1
Total	1.208,9	928,3	2.137,1	100,0	466,3	322,8	789,1	100,0

OFFICE NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

Place Victor Horta, 11 - 1060 Bruxelles - ☎ 02 509 31 11
Internet: <http://www.onss.fgov.be>